

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Série B, Vol. I, No 5.

Lévis, 12 mai, 1950.

Editeurs: P. Gros d'Aillon et P.-P. Blais.

MESSAGE DE SYMPATHIE À RIMOUSKI

Exposition Artistique à Montmagny

En collaboration avec la Chambre de Commerce des Jeunes de Montmagny, le journal "LE PEUPLE", organe du district de Montmagny, entreprend la préparation d'une Exposition Artistique qui se tiendra dans notre ville au cours du mois de juin.

Cette manifestation qui a pour but de faire connaître le talent et les oeuvres de nombreux artistes amateurs de Montmagny, comprendra la présentation d'oeuvres relevant de tous les domaines des arts plastiques.

Peintures, sculptures, oeuvres de modelage, travaux de cuir repoussé, photographies seront exposés. Le lieu et la date de l'Exposition seront définitivement déterminés avant peu. Tous les artistes de Montmagny sont invités à apporter leur concours à cette manifestation d'art et de talents locaux et à s'inscrire sans tarder soit en écrivant à

Exposition Artistique,
Le Peuple,
Montmagny,

ou encore au secrétaire de la Chambre de Commerce des Jeunes de Montmagny.

La bonne volonté et le dévouement de tous sont requis pour faire de cette première initiative dans le genre un succès complet.

De plus amples détails concernant la formation du jury, l'attribution de prix et les conditions d'inscription seront communiqués très prochainement à nos lecteurs.

La Direction

Adressé par le Conseil de Ville, lors de sa dernière réunion.

Au cours de la séance tenue le 8 mai dernier, le Conseil municipal de la ville de Montmagny a voté à l'adresse de la municipalité de Rimouski et de Mgr Georges Courchesne, archevêque, un message de sympathie dont le texte se lit comme suit:

"Attendu que ce Conseil a appris avec consternation la conflagration qui, dans la nuit du 6 au 7 mai, a détruit près d'un tiers de la belle et progressive ville de Rimouski, jeté dans la rue près de deux mille cinq cents personnes et fait de nombreux blessés, il est proposé par l'échevin Patrice Corriveau, secondé par l'échevin Paul Lemieux,

que ce Conseil présente ses sincères sympathies à la Ville de Rimouski et à Mgr Georges Courchesne dans le grand désastre qui est l'un des plus considérables survenus depuis nombre d'années.

"Une copie de la présente sera transmise à Son Honneur le Maire de Rimouski et à Mgr Georges Courchesne, archevêque de Rimouski."

Assemblée Générale de la Chambre Junior

Tenue le 7 mai à l'Hôtel de Ville. — Adoption de nombreuses résolutions. — Message de sympathie à la Chambre de Rimouski.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, les membres prirent connaissance de la correspondance reçue et adressée.

Les membres furent informés du travail fait à date en ce qui regarde l'école des Arts et Métiers de Montmagny. Ce projet a été mené à bien, puisque, l'érection de cette école commencera peut-être cette année.

On informa les membres que la Fédération a organisé un grand tirage, afin d'améliorer sa situation financière. Tous les membres furent invités à acheter des billets.

L'assemblée prit connaissance de la résolution adoptée lors de la dernière assemblée des directeurs, en rapport avec la publication d'un guide touristique par le journal "Le Peuple". La Chambre donne son entier appui à ce projet.

Une autre résolution d'appui fut lue et adoptée. Elle demande l'établissement d'un service aérien entre l'Île-aux-Grues et l'Île-aux-Coudres et Montmagny.

Les membres furent informés que le trésorier monsieur Rivard avait donné sa démission. Monsieur Donat Corriveau fut élu directeur à sa place, et remplira les fonctions de trésorier.

On communiqua aux membres les sujets des deux résolutions que la Chambre présentera au congrès de l'Islet. L'une demande l'établis-

sement de l'assurance-automobile obligatoire. L'autre demande que l'on améliore le service de traversier entre Lévis et Québec, en y ajoutant un débarcadère sur chaque rive du fleuve. On demande aussi qu'un autre bateau soit affecté à ce service.

Les membres furent mis au courant de la situation financière de la Chambre.

Un rapport des visites industrielles faites à Québec, mardi le 25 avril dernier fut donné.

Les différents comités firent rapport du travail fait à date, et informèrent les membres de leurs prochaines activités.

Le comité d'art oratoire en autre annonce qu'il organise un débat oratoire pour la fin du mois de mai.

Le choix des délégués officiels qui représenteront notre Chambre au congrès de l'Islet fut fait. Monsieur Georges Juneau représentera la Chambre au comité des résolutions, monsieur Donat Corriveau au comité des affaires des Chambres et monsieur Roger Barbeau au comité des élections.

Un comité fut formé afin d'organiser une campagne de sécurité de la route du 22 au 28 mai si possible. Il se compose de M. Louis-Albert Couillard, président, de M. Rodolphe Marois, de M. Lucien Blais,

(suite à la page 11)

CREATION D'UN CONSEIL DU BIEN-ETRE A MONTMAGNY

Telle est la formule qu'a proposée le R. P. Gonzalve Poulin, directeur de l'Ecole de Service Social de l'Université Laval, pour venir en aide aux pauvres de la ville et de la banlieue. Le R. P. Poulin a fait cette suggestion à un groupe de femmes et d'hommes d'oeuvres réunis vendredi soir dernier, à la salle des Chevaliers de Colomb.

La formation d'un conseil du bien-être social pour les deux paroisses de St-Thomas et St-Mathieu a été fortement recommandée par le R. P. Poulin, qui est une autorité en matière d'organisation de services sociaux. Bien que le R. P. n'ait pas voulu préciser comment pourrait être constitué ce conseil, il a cependant indiqué la route à suivre en disant que des femmes et des hommes dévoués, faisant partie d'associations charitables et de clubs sociaux dévoués aux intérêts des familles moins bien partagées au point de vue de la fortune, devraient le composer. Il a ajouté que les diverses organisations devraient se concerter pour faire porter leur action sur les problèmes fondamentaux, s'efforcer de découvrir les problèmes existant pour leur trouver des solutions définies.

Environ une trentaine de personnes s'étaient rendues à la salle des Chevaliers pour entendre le Père Poulin et discuter avec lui des meilleurs moyens à prendre pour remédier à la situation et venir en aide aux pauvres de notre ville. La réunion était sous la présidence de Me

Jos. Marneau et MM. les curés Painchaud et Brochu y assistaient.

Parlant de la charité chrétienne, le R. P. Poulin dit que ce n'est pas seulement un problème de don matériel, mais de don de soi qui transforme le pauvre. La charité, dit-il, tout en restant spirituelle, doit utiliser aujourd'hui les méthodes modernes et tâcher de réhabiliter les miséreux, leur redonner le sens des responsabilités qui s'est parfois émoussé quand il n'est pas complètement disparu.

Pour cela, continue-t-il, il faut une organisation stable et permanente car l'oeuvre en est une de longue haleine. Pour arriver à des résultats, le spécialiste qu'est le P. Poulin affirme qu'il faut s'attacher à réhabiliter les éléments qui le sont encore, surtout les enfants, en leur fournissant les moyens nécessaires pour neutraliser les exemples néfastes qui leur sont parfois donnés.

Il a été décidé que chacune des organisations principales de Montmagny à caractère charitable désigneraient deux délégués choisis par

mi leurs membres et appartenant l'un à St-Thomas et l'autre à St-Mathieu pour constituer un conseil du bien-être social.

AVIS

La Corporation de la Ville de Montmagny

Les abonnements de l'aqueduc pour le prochain semestre deviendront dus le 15 mai courant et payables d'avance. Vous êtes sensés venir payer à notre bureau.

Nous envoyons cependant un collecteur à domicile, en la personne de M. Ernest Paré.

En plus de solliciter les paiements, nous lui avons donné instructions, comme c'est notre droit, de constater que tous les extras dus sont bien payés, et ils sont principalement les suivants:

par 6 mois

Cabinets (un ou plus)	\$1.50
Bains (chacun)	1.50
Boyaux d'arr. (hose) pour jardins, autos, etc.	3.00
Pensionnaires (chacun) à part des hôtels	1.50
Chevaux (chacun)	.75
Bêtes à cornes (chacune)	.37½

Tous les arrérages devront être payés, dans le cours du présent mois, sinon notre service sera discontinué aux retardataires.

Un intérêt de 7½% par année sera chargé sur tout montant en retard. 14 et 15 mai:

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. Léopold Gagné est nommé pro-maire. — Deuxième lecture du règlement no 163.

Une réunion du Conseil municipal s'est tenue, lundi dernier, sous la présidence de Son Honneur le maire L.-O. Roy, et en présence des échevins J.-M. Corneau, P. Corriveau, L. Gagné, H. Vézina, W. Landry, W. Leblanc et P. Lemieux.

Sur la proposition de l'échevin Jean-Marie Corneau, secondé par l'échevin Paul Lemieux, le conseil nomme M. Léopold Gagné pro-maire pour le prochain trimestre qui prendra fin le 1er août 1950.

Le secrétaire-trésorier passe ensuite à la 2ième lecture du règlement numéro 163 concernant la construction d'un barrage avec prise d'eau, et d'une conduite d'addition et de distribution pour l'aqueduc de Montmagny, ainsi que l'emprunt nécessaire à cet effet. Le règlement est adopté à l'unanimité.

Le conseil adopte enfin le texte d'un message de sympathie adressé à la municipalité de Rimouski.

SOMMAIRE

Dans ce numéro:

	Page
• La paroisse de l'Islet.....	6
• Wilfrid Proulx, négociant en gros	5
• Les conseils de Tante Annie. 4	
• Les cinquante dernières années d'histoire du Cap Saint-Ignace	5
• La Fête des Mères, éditorial 2	
Et nos reportages sur les événements de la semaine:	
• L'avion que nous devons utiliser pour notre reportage sur le service aérien de Montmagny à Bie St-Paul ayant été nolisé pour porter des secours à Rimouski, nous nous voyons dans l'obligation de remettre cette réalisation à une date ultérieure.	

Dans notre prochain numéro:

- Notes de voyages à Rome, par le docteur Emmanuel Gobeil.
- La Paroisse de St-François.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Publié à Montmagny

le vendredi de chaque semaine par

LE PEUPLE, Enr.

Direction, administration et rédaction: Pierre-Paul Blais /

Paul-J. Gros d'Aillon

64, rue de la Gare, Montmagny.

C. P. 228

Tél.: 73

PREMIER MONTMAGNY

La Fête des Mères

Si la société moderne n'a pas toujours démontré d'une heureuse inspiration dans l'instauration des célébrations nouvelles, imitées de traditions païennes, en portant sur les autels de la Renommée, des déesses représentatives d'idées à moralité incertaine, du moins a-t-elle fait preuve de grande vertu en établissant la Fête des Mères.

Certe, elle n'a pas innové. Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire des civilisations anciennes, la Mère de Famille jouissait de la plus haute considération. On lui témoignait dans la Rome Antique des plus grandes marques de déférence. Et, il n'est de théorie sociologique qui n'admette dans l'histoire de la société primitive la préexistence du matriarcat sur toute autre forme d'organisation familiale. Mais, si la mère de famille a perdu depuis fort longtemps l'autorité absolue sur le foyer, il n'est pas douteux qu'elle doive au Christianisme d'avoir conservé à travers les siècles la vénération qu'on lui professe. N'est-il pas symbolique que le dernier acte du Christ à l'agonie ait été de désigner sa Mère comme la Mère de tous les hommes?

Le Rédempteur ne pouvait mieux faire comprendre à l'humanité quelle considération Il accordait à la Mère de Famille qu'en désignant Celle de qui il tenait le jour pour remplir le rôle de protectrice du genre humain.

La mère de famille tient dans la vie moderne une place prépondérante, car, en autant que la famille demeurera la base de la société, et il faut qu'il en soit ainsi pour que la société continue d'exister, la mère de famille restera le plus sûr élément de stabilité.

Il suffit pour s'en convaincre de considérer le rôle social qu'elle détiend. Responsable de l'équilibre budgétaire du foyer, elle veille jalousement à l'administration des deniers familiaux, s'ingénie à économiser, cherche à éviter les embûches qui menacent de compromettre la sécurité matérielle de sa maisonnée. Conseillère de son époux dans la mesure des intérêts familiaux, elle contribue parfois à lui faire préférer les décisions de sagesse aux aventures toujours hasardeuses.

Dispensatrice de l'affection nécessaire, elle enseigne à l'enfant les plus hautes vertus humaines: la charité, le respect du bien d'autrui, le dévouement, la loyauté, l'honneur et combien d'autres.

Sur les genoux de sa mère, le bambin apprend les premiers rudiments de la morale chrétienne; elle lui fait balbutier les premières prières, le soir, avant de s'endormir et, sa vie durant, l'enfant trouvera en son exemple l'image des vertus familiales. Et c'est ainsi qu'avant même que commence son éducation le petit être reçoit, presque à son insu, les conceptions élémentaires de l'ordre social et de la vie chrétienne.

A l'occasion de la Fête des Mères, rendons un bel hommage à celles qui nous donnent tant de dévouement, d'affection irremplaçable, de soins attentifs, avec une patience, un courage, une abnégation que rien ne saurait affecter. Et, du fond de nos coeurs, demandons à Dieu de nous les conserver le plus longtemps possible.

P.-G. A.

COUPON D'ABONNEMENT

Abonnement:	6 mois	1 an
Canada.....	\$1.25	\$2.00
États-Unis.....	\$1.50	\$2.50

Au Club Richelieu

Le R. P. G. Poulin

La sécurité et le service social, tel a été le sujet de la magistrale conférence prononcée samedi dernier devant les membres du club Richelieu de Montmagny par le R. P. Gonzalve Poulin, o.f.m., directeur des études à la faculté des Sciences Sociales de Québec. Parlant des différents systèmes de sécurité sociale, le conférencier note la gravité du problème créé par la sécurité sociale étatisée telle que tend de plus en plus à la pratiquer l'Etat moderne. Il note que les charges de la sécurité reposent sur les individus, le groupe social et sur l'état.

Les sociétés d'autrefois apportaient à leurs membres un degré suffisant de sécurité, dit-il, mais aujourd'hui les besoins dépassent les possibilités des sociétés primaires comme la famille, la paroisse. L'économie de production, poursuit le R. P. Poulin, a fait perdre à la famille sa solidarité et sa stabilité économique; il en résulte que l'Etat subit des pressions formidables de la masse des citoyens pour leur fournir la sécurité sociale.

De tous les systèmes proposés, continue le conférencier, l'anglo-saxon semble en train de se répandre très rapidement. Analysant le système élaboré dans le plan Beveridge, il note que la base repose sur l'assurance subsidiée par l'Etat, que la prime est couverte par la taxation et que son but ultime est la redistribution de la richesse.

Le R. P. Poulin fait ensuite la critique du système de sécurité sociale basé sur la seule contribution de l'Etat. Le premier défaut à signaler, dit-il, est son coût très élevé et qui augmente constamment; de plus, poursuit-il, chaque augmentation de sécurité se traduit par une augmentation correspondante dans les impôts ou par des coupures dans les dépenses d'autres services. Un autre défaut du plan tel que l'on veut l'appliquer au Canada est de peser trop lourdement sur les forces productives de la nation, au point que l'on risque de tuer toute productivité. Il en résultera un appauvrissement général et une nivellation sociale qui tuera toute vie locale spontanée.

Préconisant un autre mode de fournir la sécurité sociale le conférencier fait remarquer qu'en certains pays on fait porter l'assurance sur les responsables au moyen d'un système de contribution aux primes et que les plans de sécurité sont administrés par les intéressés eux-mêmes. L'avantage de ce mode, continue-t-il est de procéder à une rééducation du citoyen à ses responsabilités sociales. Et c'est là, dit-il, la grande lacune du plan Beveridge que de ne pas aller au fond du problème en donnant seulement aux citoyens un peu d'argent sans se préoccuper de réorganiser les sociétés primaires telles que la famille, de rééduquer l'individu, lui redonner le sens des responsabilités qu'il est appelé à assumer.

Parlant du rôle du service social, le R. P. Poulin affirme que les techniques modernes qui y sont étudiées peuvent servir à réadapter l'individu à la société et la société à l'individu. Pour conclure, le conférencier estime que la tâche principale est de renforcer les intermédiaires entre l'individu et l'Etat de sorte que l'Etat soit moins fort, ait moins de responsabilités et puisse assumer les siennes d'une façon plus efficace.

Présenté par M. Maurice Furois le R. P. Poulin fut remercié par Me Jos Marineau, président du club.

Lettre à ma Cousine

Montmagny, le 13 mai

Mademoiselle Béatrice Dantel,
511, Avenue des Aztèques,
Mexico.

Ma chère cousine,

Puisque les terribles événements qui viennent de se dérouler dans la région du Bas du Fleuve ont retenu l'attention du monde entier sur notre province, je pense qu'il est inutile de m'étendre longuement sur l'horreur des catastrophes dont nos voisins viennent d'être victimes. Il est à souhaiter que rien de semblable ne nous arrive ici, car avec les faibles moyens de lutte contre l'incendie dont nous disposons, il n'est pas douteux que nous connaîtrions un sort identique à celui de Rimouski ou de Cabano. Une alerte a même été donnée, mardi dernier, lorsqu'un poste de radio de Québec annonça qu'une conflagration venait d'éclater au Cap-St-Ignace! Un journal de Québec s'émuit de la nouvelle et téléphona à son correspondant dans cette paroisse pour lui demander s'il était nécessaire d'envoyer sur les lieux un reporter. La réponse qui fut faite refroidit quelque peu l'ardeur du chasseur de nouvelles: "Venez si vous voulez, mais quant à l'incendie, ce n'était qu'un feu de clôture et on l'a éteint avec une chaudière d'eau bien appliquée!" Pauvre journaliste!

D'autres sont plus favorisés, tels les rédacteurs du "Peuple" à qui récemment une bonne vieille abonnée faisait des suggestions. Comme elle venait de déclarer "qu'asteur la gazette n'était pas ben ben intéressante" les rédacteurs inquiets du jugement porté sur leur prose s'enquérèrent du motif de mécontentement de cette brave dame et apprirent, avec humilité, que "depuis que le journal a changé de format, il n'y a plus moyen de s'en servir pour recouvrir les rayons d'armoire". O grandeurs et servitudes des esclaves de l'opinion publique!

Cela me fait souvenir de la riposte que fit un jour un solliciteur d'abonnements travaillant pour un grand quotidien à qui un grincheux faisait la remarque que le journal concurrent était plus épais que le sien. "Vous avez raison, dit-il. Restez abonné à ce journal, parce que, pour être épais, il est épais, je vous le concède."

Sur ces propos sans malice, je l'abandonne, chère cousine en t'invitant à m'écrire au plus tôt si tu veux que je demeure,

Ton dévoué cousin,

Nicolas.



CHRONIQUE JUDICIAIRE

DURA LEX, SED LEX

Mardi, 10 heures. Le journaliste rôde dans les couloirs du Palais en quête d'affaires à sensation. Toute indiscretion sera soigneusement enregistrée. Hélas! la séance est ouverte sans que le chroniqueur judiciaire n'ait pu recueillir le moindre potin. Devant le juge comparait un individu inculpé de vol au préjudice d'un de ses amis. L'affaire vaut la peine d'être contée. Les deux compères, célébrant quelqu'anniversaire sur lequel ils ne nous offrent guère de détails, si ce n'est qu'il fut bien arrosé, firent de concert, il y a peu de temps une tournée consciencieuse dans les vignes du Seigneur. Lorsque las de leurs libations, ils se décidèrent à offrir tribut à Morphée, l'un d'eux, le plaignant d'aujourd'hui, offrit à l'autre asile pour la nuit. Ce dernier, sur qui pèse ici l'accusation, accepta la proposition et tous deux s'en furent chevauchant une motocyclette vers la demeure du premier. Là, ils se couchèrent, et sans autre forme de procès, terrassés par la fatigue, s'endormirent.

Quand le jour fut levé, le maître du logis s'éveilla et constata que son joyeux compagnon de la veille était disparu. Quelques instants

plus tard, il découvrit que son porte-monnaie s'était lui aussi volatilisé. Et il ne fut pas long à établir une relation de cause à effet entre les deux disparitions!

L'accusé plaide non-coupable et proclame son innocence. Mais les preuves l'accablent et le juge le condamne, sous l'accusation de vol, à purger une peine de trois mois de prison.

L'affaire suivante est plus grave: un automobiliste, conduisant en état d'ivresse, a provoqué un accident mortel, puis a poursuivi sa route sans même prendre la peine de s'arrêter. Deux chefs d'accusations pèsent sur les épaules de l'inculpé, l'une pour conduite dangereuse, l'autre pour s'être enfui après avoir provoqué un accident.

Le juge dépeint les circonstances du drame. Après avoir fait un usage immodéré de boisson, trois individus prennent place dans une automobile et partent en direction de l'Islet. Il fait nuit, le conducteur n'est pas très assuré sur son volant. Tout à coup, dans un tournant, le véhicule, qui file à vive allure, heurte une motocyclette que conduit un jeune homme. Sous la

(suite à la page 11)

Annonces classifiées

À VENDRE

Une glacière peu usagée, un piano automatique avec 50 ou 60 rouleaux, 500 briques de seconde main. S'adresser à RAOUL THIBAUT, 18, des Erables, Montmagny.

À VENDRE

Un coffre-fort en très bon ordre et récent, à vendre à bonnes conditions. Convientrait particulièrement à une compagnie. S'adresser au bureau de notre journal.

À LOUER

A louer, deux pièces confortables, sortie individuelle, eau courante. S'adresser à M. CLEMENT PROULX, rue de la Station. Tél.: 445.

MAISON À VENDRE

Maison en très bon ordre, très bien située, rue St-Jean-Baptiste. En face de l'Unité Sanitaire. Libre dans le moment. Prix avantageux.

Georges-E. Fournier
MONTMAGNY

Ultime hommage à M. J.-Emile Dubé

Un éloquent tribut d'hommage a été rendu à la mémoire de M. J.-Emile Dubé, ancien marchand de notre ville, décédé à sa résidence samedi le 29 avril à l'âge de 68 ans et 8 mois. Il était le père de M. Charles-H. Dubé, directeur de funérailles, de Montmagny. Ses funérailles ont eu lieu mercredi le 3 mai à 9 heures, en la chapelle de la J.O.C.

Le regretté disparu laisse dans le deuil outre son épouse dame Adéline Dubé, deux fils: Joseph-Emile, et Charles-Henri Dubé. Une fille adoptive, Mme J.-Bte Prieur; sa belle-mère, Mme Xavier Dubé, St-Jean-Port-Joli; son frère Joseph-N. Dubé, Cap St-Ignace; sa soeur, Mme Oscar Leblanc (Marie-Louise Dubé), Cap St-Ignace; sa belle-fille, Mme Charles-H. Dubé (Germaine Collin); son gendre adoptif, J.-Bte Prieur; son beau-frère, Victor Dubé, St-Jean-Port-Joli; sa belle-soeur: Mme Victor Dubé; ses neveux: Hermann Binet, Québec; Chs-Eugène Binet, Montréal; Paul-H. Binet, Québec; Jean-Marie Lépine, Montréal; William Bernier, Mike Mullaly, Ottawa; Paul Roy, Montréal; Rolland, Jean-Marie, André et Henri Dubé, St-Jean-Port-Joli. Ses nièces: Mme Herman Binet, Mme Chs-H. Binet, Mme Paul-H. Binet, Mme Jean-Marie Lépine, Mme Mike Mullaly, Mme Paul Roy, Mmes Jeanne-Aimée, Yvette et Lucienne Dubé, de Cap St-Ignace. Ses arrière-neveux: Antonio Bernier, Roméo Collin, Frère Ferdinand, O.F.M., Sherbrooke; une arrière-nièce, Mme Roméo Collin (Fernande de Bernier); ses oncles, Calixte Ringuet, Cap St-Ignace, et Flavien Caron, St-Jean-Port-Joli; une tante, Mme Vve Ludger Simonneau, Cap St-Ignace.

Portait la croix, M. J.-Arcadius Caron. La dépouille mortelle: MM. Aphonse Collard, Alfred Barde, Paul Casault, Alex. Leblanc. Les rubans des Tertiaires étaient tenus par MM. Joseph Paré, Philippe Beaulieu, Narcisse Béchard, Désiré Gaulin, M. le curé Alb. Painchaud, V.F., présida la levée du corps et chanta le service assisté de MM. les abbés Gariépy et Labbé, vicaires, comme diacre et sous-diacre. Au départ des salons mortuaires pour l'église paroissiale, de nombreux citoyens et amis de la famille en deuil escortèrent la dépouille mortelle et assistèrent aux funérailles. Le deuil était conduit par ses fils, Joseph-Emile, et Char-

Aux Dames et Demoiselles

Pour ouvrages à l'"Hemstich" point d'ourlets à bord picots, boutons couverts ou pour vous procurer corsets et brassières de Marque "Nature Rival", rendez-vous chez:

Mlle Ernestine Côté

Rue St-Thomas, Montmagny 20 j.n.o. S'adresser à Madame Clément PROULX, Montmagny Station.

Commerce à vendre

Magasin de Tissus à la verge, Coupons, broderie, etc., à vendre au prix coûtant. Bonne clientèle. Loyer raisonnable. S'adresser à FOYER DES COUPONS, 3, rue Ste-Marie, MONTMAGNY.

PROPRIÉTAIRES ATTENTION!

Avez-vous des travaux de couverture à faire exécuter? Je suis à votre service pour tous genres de travaux, réparations ou autres. Egalement posage de tuile (caoutchouc, plastique, asphalte, etc.), sur planchers et murs.

Aussi vente des matériaux adéquats. S'adresser à

WILSON GENDREAU
R. R. No 1, Montmagny.

les-H. Dubé; son frère Joseph Dubé, son beau-frère Victor Dubé, ses oncles, neveux, cousins. A la suite des membres de la famille dans les rangs du défilé on remarquait, Son Honneur le maire Louis-O. Roy, Adrien Collin, Gérard Collin, Armand Collin, Roméo Collin, William Bernier, Jules Michon, Albéric Marquis, Geo.-A. Collin, Romulus Caron, Michel Collin, Roméo Couillard, J.-A. Veilleux, Roch Fréchette, J.-H. Boulet, Qué.; J.-E. Lebel, Trois-Pistoles, repr. Bradam-Henderson Co; Gérard Boulanger, Jules Fréchette, Adjutor Fortier, Narc. Béchard, Claude Rousseau, Geo.-E. Fournier, Eug. Proulx, Henri Boulet, Philippe Roy, Amédée Proulx, Edmond Rousseau, Antonio Laberge, Raymond Clavet, Ls-Albert Couillard, Paul Mercier, Pierre Michon, Joseph Paré, Gustave Boulanger, etc.

M. Laurent Normand, de St-Pierre, dirigeait les funérailles.

Nous prions Madame Dubé et les membres de sa famille, de bien vouloir agréer l'expression de nos profonds sentiments de vives condoléances.

Décès

GAUDREAU — A l'hôpital de l'Enfant Jésus le 3 mai à l'âge de 54 ans 9 mois est décédé M. Emile Gaudreau époux de dame Léda Collin. Les funérailles ont eu lieu à Montmagny samedi le 6 mai à 9.30 hrs à l'Eglise St-Mathieu.

La Maison Charles-H. Dubé 18 rue St-Jean-Baptiste, Montmagny avait la direction des funérailles.

GAGNE — A l'île-aux-Grues le 4 mai à l'âge de 77 ans 4 mois est décédé M. Joseph-Antoine Gagné époux de feu dame Philomène Bernier. Les funérailles ont eu lieu en l'Eglise paroissiale de l'île-aux-Grues, samedi le 6 mai à 9 hrs.

La Maison Charles-H. Dubé, 16 rue St-Jean-Baptiste Montmagny, avait la direction des funérailles.

Installations et réparations électriques
Travail de tous genres en électricité
Vente de MOTEURS et accessoires électriques
ROGER PROULX
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
Rue Ste-Marie,
Tél.: 265-W MONTMAGNY

LE SALAIRE VITAL

A l'occasion des récentes grèves qui ont paralysé la France, l'évêque français a pris nettement position en faveur des grévistes en faisant ressortir le droit du travailleur au salaire vital.

Mgr Liénart, évêque de Lille

"Le travail a pour fin première et naturelle d'assurer la subsistance du travailleur et de sa famille. Le profit ne peut être légitimement cherché qu'en second lieu et jamais au détriment de la subsistance du travailleur. Parmi les revendications des travailleurs dans cette grève, celles qui tendent à obtenir l'élévation des salaires les plus bas au moins jusqu'au niveau du coût de la vie, "le salaire vital", ne peuvent être assimilées aux autres ni être soumises comme telles à des calculs de possibilités. La justice naturelle demande qu'elles soient satisfaites. Un système économique qui n'assurerait pas la subsistance en échange du travail ne serait ni juste ni humain. Il se condamne lui-même.

Si, après avoir assuré ces salaires de base, il se trouve que, par suite des conditions économiques on ne puisse, sans augmenter les prix, procéder à l'élévation proportionnelle des salaires jusqu'en haut de l'échelle, c'est à l'esprit de détachement et même de sacrifice que nous voulons faire appel, auprès des plus favorisés, pour qu'ils acceptent une certaine diminution de leurs profits ou une moindre élévation de leurs traitements dans l'intérêt du bien commun."

Le salaire vital, un droit strict

"Un fait me semble indéniable: un grand nombre d'ouvriers, dans notre ville et dans notre région, ne gagnent pas, en travaillant normalement, un salaire, suffisant pour assurer à eux-mêmes et à leur famille un minimum indispensable.

C'est cependant un droit strict pour le travailleur de recevoir un salaire vital et c'est un devoir pour l'employeur (que ce soit l'Etat ou une entreprise privée) de le lui donner, sous peine de manquer gravement à la justice. Seul une impossibilité matérielle absolue peut l'en dispenser. On a pu dire "qu'un pays dans lequel les ouvriers ne reçoivent pas le salaire vital est en état de péché".

Extrait du journal
"Le Front Ouvrier"
Par: Ls.-Ph. CARON,
propagandiste.

Ce qu'on lisait dans "LE PEUPLE"

En 1900

A Montmagny a été baptisé, le 8 mai, sous les prénoms de Joseph-Stanislas-Laurent, l'enfant de M. et Mme Napoléon Fortier.

Le service des trains de l'Intercolonial entre Lévis et Rivière-du-Loup sera amélioré.

D'après les officiels du recensement, la population du Canada est d'environ six millions d'habitants.

En 1925

A L'Islet, est baptisé Joseph-Lucien-Martin Lamarre, fils de M. Joseph Lamarre, maire de L'Islet.

A Montmagny, les Chevaliers de Colomb célèbrent le 11 mai le premier anniversaire de leur établissement. Dans une brillante allocution, Me Alexandre Chouinard, Député-Grand-Chevalier, célébra l'oeuvre de la Chevalerie et présenta le conférencier, M. Eugène Chartier.

En 1940

La Fête des Mères a été célébrée

avec éclat à Montmagny. Une conférence-concert a été présentée au public dans la salle de théâtre de l'Hôtel-de-Ville.

Le vote des femmes a été admis par le Conseil Législatif et sanctionné par le lieutenant-gouverneur. Désormais les femmes pourront voter aux élections provinciales tout comme aux élections fédérales.

Aux CULTIVATEURS

Occasion exceptionnelle
5 moteurs stationnaires "Continental" avec transmission. En très bon ordre. Pratiques pour moulin à scie, moulages, moulin à battre. PRIX D'OCCASION. Pour plus de détails, s'adresser à:

Les Ateliers PRÉVOST INC.

Tél.: 47 s 11

Ste-Claire, Dorchester.

VARIETES DE FRAISIERS

Ottawa, le 2 mai 1950 — Les nouvelles variétés que nous avons aujourd'hui permettent de prolonger de deux semaines la saison de production des fraises, affirme M. C.-E. Ste-Marie, de la Ferme Expérimentale de L'Assomption, P.Q. Les variétés hâtives sont en effet plus hâtives d'une semaine et les variétés tardives, plus tardives d'une semaine.

C'est ce que révèlent dix années d'expériences à la Ferme Expérimentale de L'Assomption et chez les producteurs du district de Montréal où trente-trois variétés ou hybrides sont actuellement à l'essai. Les exploitants de fraisières peuvent maintenant, se procurer des variétés qui produisent beaucoup plus tôt que la Sénateur Dunlap, ce qui est avantageux vu que les prix payés au début de la saison sont toujours plus alléchants. Depuis cinq ans, en effet, la variété Valentine a donné des rendements hâtifs de beaucoup supérieurs à ceux la Sénateur Dunlap tant à la Station Expérimentale que chez les producteurs de la région de Montréal. Nous la recommandons sans hésitation pour la

production hâtive.

D'après les statistiques, la culture de la fraise dans le Québec présente une courbe assez variable. Elle montre des hausses et des baisses qui suivent de près les périodes de prospérité relative ou de dépression. On peut en déduire que la fraise n'est pas un produit qu'on trouve en abondance sur la table des moins fortunés.

Bien qu'on puisse cultiver la fraise dans une grande variété de sols, un choix minutieux du terrain s'impose si l'on veut obtenir de forts rendements. Pour la primeur, le sol léger est le plus approprié. Il faut cependant prendre soin d'en maintenir la fertilité. Une abondante réserve naturelle d'eau est nécessaire pour la période de production excepté dans les endroits où l'irrigation peut se faire d'une façon économique.

Une fois le sol choisi, les facteurs les plus importants à la portée du producteur averti sont le choix de la variété, la protection contre les gelées tardives du printemps, les cueillettes régulières dans des contenants propres et les soins apportés à la mise sur le marché.

Elle est bonne!
Elle est fameuse!

LA BIÈRE

Champlain

"ÇA C'EST D'LA BIÈRE !"

LA BRASSERIE CHAMPLAIN LIMITÉE
QUÉBEC MONTRÉAL



"Il a apporté au Canada la pensée française et la civilisation."



LE COURRIER DE TANTE ANNIE



C'est à vous chères lectrices, qui comme moi êtes sous puissance de mari que je dédie ce premier message. Soumises à tous les tracasseries journaliers dont, hélas, trop souvent nos époux n'ont cure, il nous arrive, confessons-le humblement, puisque nous sommes entre nous, de négliger le soin que nous devrions apporter à notre rôle d'épouse. La ménagère et la maman l'emportent parfois sur la femme, les soucis domestiques sur les préoccupations matrimoniales. Et devant la mine renfrognée de notre seigneur et maître, il nous arrive de manifester un étonnement, sincère alors que, peut-être si nous cherchions un peu, nous pourrions découvrir l'origine de cette bouderie passagère dans une bénigne omission que nous avons commise.

Afin de faire disparaître au plus vite ce nuage passager, je vous conseille de rechercher parmi la liste ci-après, dressée à votre intention, la faute mignonne que vous avez commise. Si, après un sérieux examen vous acquérez la conviction de n'avoir aucune de ces pécadilles à vous reprocher, persuadez votre époux d'aller consulter un spécialiste des troubles hépatiques.

Parlez-vous avec mépris, et même avec rancœur, des "hommes qui ne valent pas cher", des "maris qui, hélas!..." etc.?

Evoquez-vous devant votre mari vos premières amours et, avec un plaisir évident, le "succès" que vous avez eu le jour même?

Faites-vous, à son désavantage, des comparaisons entre ses amis et lui?

Racontez-vous les menus faits où il a joué un rôle peu brillant?

Confiez-vous à vos bonnes amies les petits secrets qui ne regardent que vous et lui?

Prenez-vous des engagements sans le consulter? (Invitations)

Refusez-vous d'admettre qu'il ait parfois besoin de sortir seul?

Mettez-vous "de l'ordre" dans ses affaires sans son consentement?

Donnez-vous ses vieux vêtements, jetez-vous ses vieilles cravates sans lui demander son avis?

Vous couchez-vous le visage bien gras et la tête hérissée de bigoudis?

Profitez-vous de ce que vous n'avez pas à sortir pour rester en tenue négligée à la maison?

Laissez-vous votre mari sortir avec des vêtements usagés et peu soignés alors que vous ne sortez que coquettement vêtue?

Vous fâchez-vous parce qu'il vous dit trouver votre nouveau chapeau un tantinet cocasse, alors même que vous l'avez prié de vous donner sincèrement son avis?

TANTE ANNIE

Embellissez votre maison à l'aide de la
PEINTURE MURALE LAVABLE
Petal Tone de Murphy
 S'étend bien, sans marque de pinceau
MATE • SEMI-LUSTRÉE • LUSTRÉE
 Grand choix de nuances

On peut s'en procurer partout où l'on vend
 le NARVO et les peintures Murphy

En vente chez: Les Appareils de Chauffage Enrg.
 Alphonse Tardif, Ste-Louise.
 L'Echo, Syndicat Coopératif, Trois-Saumons.
 Charles-Eugène Leclerc, L'Islet.
 Louis Duval, Deniau.
 Mme Ludger Bernier, Cap St-Ignace.
 J.-F. Dumais, Ste-Anne de la Pocatière.
 L'Union Agricole, Ste-Anne de la Pocatière.
 Jos. Hoffman, Berthier en Bas.

Les menus-propos de Tante Annie

LE REPOS

Si vous avez le sommeil capricieux, voici quelques principes qui vous donneront un sommeil de bonne qualité:

Couchez-vous régulièrement à la même heure ne lisez pas au lit.

Avant de vous endormir, buvez un grand verre de jus de pamplemousse ou d'orange ou un grand verre d'eau fraîche sucrée.

Dormez sans oreiller, les pieds légèrement surelevés.

Si vos mains sont rouges, ce n'est pas là affaire d'épiderme, mais de troubles circulatoires des extrémités ou de déséquilibre endocrinien. Il faut donc surveiller votre hygiène générale, augmenter votre dose d'exercice pour améliorer votre respiration et vos échanges circulatoires. Brossez énergiquement vos mains, massez vos doigts comme si vous les gantiez, serrez le poing et ouvrez-le une cinquantaine de fois quand vos extrémités deviennent violettes.

Figurez-vous qu'une femme de 60 ans, Pauline Vanhamme, une Belge, a fait à pied, en soixante-dix jours, 1000 milles pour aller voir le Pape. Il l'a reçue.

Pour l'école

Un gilet et une jupe — pour porter ensemble ou pour porter avec d'autres vêtements afin de multi-



plier votre garde-robe pour l'école. Le gilet peut être porté sur des pull-overs ou des jupes classiques, et est aussi élégant avec une jupe qu'avec un pantalon.

Fait d'après un gilet d'homme, il est bien ajusté et se boutonne devant avec des boutons recouverts. Si vous n'aimez pas faire les boutonnières, le centre de couture de votre localité les fera pour vous, à peu de frais.

Le gilet illustré est en velours de coton imitant le léopard. Vous pourriez l'essayer en lainage rouge lé-

Votre horoscope hebdomadaire

Semaine du 13 au 20 mai 1950

Voici ce que vous prédisent les astres suivant le signe zodiacal sous lequel vous êtes placés.

Bélier (21 mars au 19 avril). Vous vous trouverez dans une circonstance où vous sentant intimidée, vous affecterez une hardiesse qui sera mal interprétée; surveillez-vous. Incidents assez vifs avec votre entourage masculin.

Taureau (20 avril au 20 mai). Vous éprouverez cette semaine un malaise indéfinissable qui viendra d'un désir imprécis de changement et d'activité, mais c'est plutôt de repos que vous aurez besoin. Affaires de coeur calmes.

Cémeaux (21 mai au 20 juin). Projets nouveaux, rêves d'indépendance et de grand air. Succès professionnel plus flatteur que matériellement avantageux. La vivacité et le charme de votre es-

prit achèveront de séduire un coeur conquis.

Cancer (21 juin au 21 juillet). Gardez-vous de faire briller votre esprit aux dépens d'une personne taciturne; elle s'en vengera sournoisement. Trop d'insouciance en matière d'argent. Hésitations d'un coeur incertain.

Lion (22 juillet au 22 août). Vous vous acquitterez de vos obligations avec votre conscience coutumière, mais sous votre calme apparent vous éprouverez une agitation intérieure croissante; un sentiment nouveau en sera la cause.

Vierge (23 août au 22 septembre). Vous ferez au sujet d'un déplacement proche des projets raisonnables; trop peut-être; un peu de fantaisie vous donnerait mieux la détente dont vous avez besoin. Affaires de coeur sans changement.

Balance (23 septembre au 22 octobre). L'influence de la semaine fera souvent tourner les choses à l'inverse de vos désirs, mais il n'en résultera pas de catastrophe. Il est même probable qu'au point de vue sentimental ce sera mieux.

(suite à la page 10)

DES TOITS
PLUS BEAUX
PLUS DURABLES
PLUS LONGTEMPS
 AVEC
Bisco

Prolongez la vie de votre maison et protégez-en le toit avec BISCO. Les toitures et les lambris BISCO embellissent. Ils sont d'application facile et résisteront au feu, au temps aux intempéries et aux vents; ils accroîtront de plusieurs années la beauté et la durée de vos bâtiments. Les produits BISCO, fabriqués au Canada depuis des générations, sont de la meilleure qualité qui puisse se trouver.

Utilisez BISCO dans le cas de renouvellement de toits, réparations ou nouvelles bâtisses. Demandez à votre vendeur BISCO de vous montrer le vaste assortiment de couleurs et de styles maintenant disponible.

Manufacturiers de

BARDEAUX D'ASPHALTE
 LAMBRIS

TOITURES EN ROULEAUX

Lisses ou à surface minéralisée

FUTRES ET REVÊTEMENTS

d'asphalte ou de goudron

MATÉRIAUX À TOITURES "BUILT-UP"

ENDUITS À TOITURES

CIMENTS DE PLASTIQUE et

PEINTURES IMPERMÉABILISANTES

ISOLANTS

Q-50-2

BISHOP ASPHALT PAPERS LTD.

Manufacturiers de matériaux de construction de haute qualité depuis plus de 60 ans.

Siège social, Moulin à Papier et Succursale, Bureau et Entrepôt
 Manufacture à Portneuf Station, P. Q. 1201 rue Dupont, Québec, P. Q.



Vendu par:

WILFRID LEBLANC

Rue Saint-Louis,

Montmagny.



Cinquante ans d'histoire du Cap St-Ignace

**Souvenirs d'un médecin de campagne
M. le Dr J.-E.-A. CLOUTIER**

Les cinquante premières années du vingtième siècle au Cap St-Ignace racontées par un médecin de campagne qui y a passé tout son règne.
Notes pour servir à l'histoire du Cap St-Ignace.

(Suite)

Au moment de son décès, Elzéar Méthot n'était âgé que de cinquante ans. Il avait épousé Mlle Zoé Cloutier qui lui survécut pendant trente-huit ans. Lui survivaient aussi six enfants: quatre garçons et deux filles. On parle encore avec horreur de l'épouvantable tempête de neige qui accompagnait ses funérailles. Ses deux fils aînés, Léandre et Elzéar, âgés respectivement de 26 et 24 ans, et qui déjà avaient commencé à s'initier aux affaires avec leur père, continuèrent les industries du défunt.

Ce dernier était lui-même le fils de feu Léandre Méthot, de son vivant un des riches marchands de bois de la région, mais qui, à sa mort survenue inopinément, se trouva presque complètement ruiné. Léandre Méthot était fils de cultivateur et naquit au Cap St-Ignace en 1818. Comme beaucoup de ceux de son temps, il savait à peine lire et écrire. Cependant il avait la bosse du commerce. Il commença donc par ouvrir un magasin dans le haut du Cap. Avec l'aide de sa femme, Catherine Thibault, travailleuse et très économe, il ne tarda pas à accumuler un petit capital. C'est alors qu'il se lança dans le commerce du bois. Les magnifiques limites gouvernementales qui s'étendaient en arrière du cinquième et du sixième rang étaient alors des forêts vierges magnifiquement boisées de pins, d'épinettes, de sapins et de cèdres sans parler du bois franc. Il loua donc ces limites à bon compte et en commença l'exploitation. La main-d'oeuvre était abondante et très bon marché: cinq à dix dollars par mois tel était le prix courant payé aux bûcherons. Et à ce prix-là on choisissait encore parmi les meilleurs. Peu de temps s'écoula avant que le négoce de M. Méthot devint une affaire très florissante et bientôt on classait Léandre Méthot parmi les marchands de bois les plus prospères de l'époque.

Ses activités étaient débordantes et quasi universelles. Il avait toutes les audaces. Rien ne l'effrayait. Construction de routes, construction de quais, moulins à eau, moulins à feu, éclusage des rivières, entrepôts, rien ne l'arrêtait. On ne savait vraiment où il prenait tout l'argent pour accomplir ces travaux. On aurait dit un véritable gouvernement. Ces moulins transformaient des milliers de billots qui encombraient, au printemps, les rivières de la région, en planches et en madriers pour l'exportation vers l'Angleterre.

La navigation à vapeur était encore à cette époque à l'état d'expérimentation. Les cales pour le transport de son bois en Europe faisaient souvent défaut. Et cet homme accoutumé à voir les gens et les choses se plier à sa volonté, supportait mal d'être à la merci des armateurs.

C'est alors qu'il conçut le gigantesque projet de construire sa propre flotte et d'être armateur aussi bien qu'expéditeur. C'est ainsi que l'on vit vers 1860 s'établir au Cap St-Ignace deux chantiers maritimes, l'un à l'Anse-à-Gilles, l'autre à deux milles à l'ouest de l'église, près de l'ancien quai Méthot ou Price. Une dizaine de navires, bricks ou brigandins, furent ainsi construits dans l'espace de quelques années. Voici les noms de ces navires les plus connus: Le Léandre, le Catherine, l'Elzéar, le Philéas, l'Hélène, le Zoïle, l'Edwidge, l'Alice, et enfin une grande goélette de 200 tonnes: L'Eugénie. Je crois que cette colossale entreprise fut la cause première de sa ruine. D'abord, quelques-unes de ces unités périrent corps et biens. Puis arrivèrent les navires en fer en même temps que la navigation à vapeur. Ce fut la mort des navires en bois et des voiliers qui ne purent supporter la concurrence de ces nouveaux moyens de transport plus rapides et moins onéreux. Léandre Méthot fut donc obligé de liquider plusieurs de ses vaisseaux.

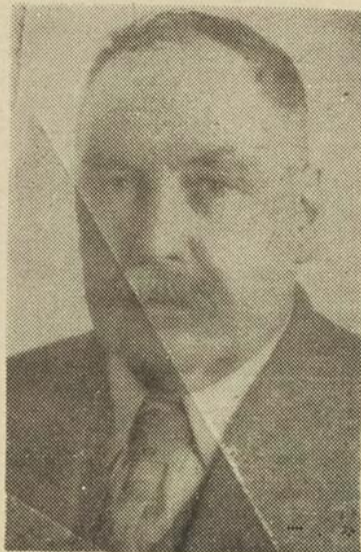
(A suivre)

40ième ANNIVERSAIRE

Wilfrid Proulx

Négociant en Gros

Il y a quarante ans, cette année, que M. Wilfrid Proulx, citoyen de Montmagny, fondait le premier commerce de gros établi entre Lévis et Rivière-du-Loup. Le petit entrepôt, construit à l'origine, était loin d'avoir l'ampleur de celui que nous voyons s'étendre aujourd'hui, entre la rue St-Paul et la rue Ste-Julie. C'était une petite construction de planches attenante à la maison qu'habitait le fondateur. On y tenait en réserve une provision de tabac, cigarettes, biscuits et bonbons qu'un équipage de chevaux allait porter à travers le



M. WILFRID PROULX

comté aux détaillants des paroisses voisines.

Quelques années plus tard, M. W. Proulx fit édifier un bâtiment qui, bien que beaucoup plus vaste, devait un jour se révéler trop exigü. Et il ajouta à son négoce de nouvelles denrées, distribuées dans un territoire plus étendu.

Les prix pratiqués alors nous font rêver: la livre de biscuits "Village", seule marque vendue à cette époque, coûtait de 5 à 6 sous, les cigarettes Gloria, 5 sous le paquet le tabac Rose Quesnel valait également 5 sous.

Après avoir de nouveau fait agrandir ses entrepôts, M. W. Proulx fit l'acquisition d'un premier camion, de marque International, haut sur roues et nanti à l'arrière d'un solide grillage.

Depuis le décès de M. W. Proulx survenu en 1946, le commerce continue ses activités sous la direction de M. Amédée Proulx, fils du fondateur, assisté de son frère Armand. Né à Montmagny en 1905, M. Amédée Proulx fit ses études au collège du Sacré-Coeur et entra dans les affaires aux côtés de son père à l'âge de dix-huit ans. Marié à Mlle Mariett Marois, M. Amédée Proulx est père de sept

enfants, trois garçons et quatre filles.

Il fit entreprendre en 1948 la construction du superbe établissement actuel qui fut édifié par M. J.-Albert Normand, contracteur. Les premiers travaux commencèrent pendant la guerre, mais les ouvriers ayant étéquisitionnés pour la construction du camp militaire, il fallut en interrompre le coût.

La maison a toujours conservé sa raison sociale initiale, mais son champ d'action s'est considérablement développé.

Il n'est en effet aujourd'hui de marchandises d'épicerie que le marchand détaillant ne puisse se procurer au magasin de vente en gros "Wilfrid Proulx". La zone de distribution couvre les comtés de Montmagny, Bellechasse, L'Islet et Kamouraska et les livraisons sont assurées par une flotte de cinq camions qui sera bientôt portée à six. Deux voyageurs effectuent la visite de la clientèle qui comprend plus de cinq cents commerçants et restaurateurs et même d'importantes institutions.

Le contenu de plusieurs chars est entreposé chaque année dans les immenses locaux, aménagés selon les procédés les plus modernes de la maison "Wilfrid Proulx".

Dans la cave où règne constamment une température voisine de 50 degrés s'empile un amoncellement de cartonnages remplis de boîtes contenant du saumon, du lait concentré, des jus de tomates ou des jus de fruits et enfin l'infinité variée de fruits en conserves, sans omettre les pots de moutarde et d'olives. Grimant vers l'étage supérieur, un convoyeur automatique élève sa rampe où glisse un large ruban de caoutchouc. Grâce à un jeu de convoyeurs à coussinets, droits ou arrondis, le déchargement des camions s'effectue très rapidement et les marchandises peuvent être mises en place sans longue manipulation. Pour la préparation des commandes et le

chargement des colis expédiés, le même système est utilisé, car le convoyeur est animé d'un double mouvement, ascendant au descendant. Cet appareil est l'un des plus modernes du genre et l'on en compte très peu encore dans le commerce de la région.

Au premier étage, de vastes locaux sont affectés à l'entreposage de marchandises diverses: tabac, cigarettes, savon, poudres, céréales, enfin, toute la diversité des produits de consommation domestique.

Par un système de "Télévox",



M. AMÉDÉE PROULX

les employés communiquent avec le bureau sans quitter leur ouvrage. Partout règne une propreté parfaite et les entrepôts sont aussi nets que les bureaux spacieux et modernes.

A l'extérieur, le long du mur recouvert d'un bardeau d'amiante d'une blancheur éclatante, court un quai de chargement en béton, d'accès facile pour les lourds véhicules.

Tout enfin chez "Wilfrid Proulx" dit la prospérité, le modernisme et le progrès. Nul doute que cette maison qui jouit d'une enviable réputation n'ait encore à célébrer de nombreux et réjouissants anniversaires.

P. G. A.

LA FONDERIE DESPRES ENR.

OFFRE

ses

VŒUX DE SUCCÈS

à la

NOUVELLE DIRECTION

du

JOURNAL

"LE PEUPLE"

Délégués libéraux

Les libéraux du comté de Montmagny se sont réunis samedi dernier au cinéma Taché pour procéder au choix de délégués au prochain congrès du parti à Québec les 19 et 20 mai prochain. Les délégués suivants ont été désignés pour représenter le comté à ces assises où doit être choisi le prochain chef du parti libéral provincial: Me Jos. Marineau, M. Armand Boulet et Mme Maurice Marquis, de Montmagny, M. Wilfrid Lemieux, de Cap St-Ignace, Agénor Picard de St-François, Anicet Sasseville, de St-Fabien, Jos Lee, de St-Paul. Ont été désignés substitués: Mme Roland Brulotte, de Ste-Euphémie, M. Eugène Têtu, de Montmagny et M. Pierre Tanguay, de Notre-Dame du Rosaire.

Qualité
Variété
Économie

Vous trouverez toujours un GRAND ASSORTIMENT de TISSUS À LA VERGE, CRÊPES, LAINAGES, COTONNADES À DESSINS VARIÉS.

- Patrons Butterick
- Laine Bouquet

Gérard BOULAY
rue Saint-Louis,
MONTMAGNY

Les paroisses du district

La Paroisse de L'Islet

Situation et aspect

A quelques milles en aval de Montmagny, le long du fleuve, une agglomération prospère étire ses maisons coquettes de chaque côté de la route qui conduit de Lévis à Rivière-du-Loup. A l'entrée du village trois imposants édifices forment un porche majestueux. A droite se dresse la masse grise de l'école normale, construction récente, dont les murs de granit présentent une élégante sobriété de lignes. A gauche "le manoir du "Rocher Panet", flanqué d'une tour ronde, invite à la halte. Plus loin, à un tournant de la route, on aperçoit deux clochers argentés dominant les murs, peints en gris, de l'église.

En face de la gigantesque fournaise publicitaire célébrant la qualité des fabrications de la fonderie qui depuis de longues années a étendu la réputation de L'Islet à tout le pays, une route s'engage vers le sud, en direction de la station.

Décrivant une suite de sinuosités, la route nationale traverse le village de L'Islet. On peut admirer au passage, sur la gauche un ravissant petit bureau de poste en briques rouges et une minuscule chapelle dédiée aux marins, surmontée d'un fin clocheton. Devant l'église a été amenagé un large parvis où s'élève une statue du Christ, les bras en croix. Formant une inégalable toile de fonds, un immense horizon s'ouvre sur le fleuve jusqu'au massif lointain des Laurentides.

Les eaux du St-Laurent humectent d'écume les jointes rocheuses qui découpent le rivage proche et le quai de béton qui s'avance au devant de la vague. Le village de L'Islet forme une bande étroite de maisons construites au bord de la route avec, en perpendiculaire, une autre bande orientée vers le Sud. L'élégance des résidences qu'on y voit, le nombre des édifices imposants qui s'y dressent, les multiples firmes qui y déploient leurs activi-

tés concourent à donner à la paroisse un caractère de prospérité et d'aisance.

Historique

La paroisse de L'Islet fut fondée en 1679, et la première église y fut construite en l'an 1700, au coin du cimetière actuel. Deux seigneuries étaient alors établies entre le Cap-St-Ignace et la seigneurie de la Grande-Anse: la seigneurie de Bonsecours et la seigneurie de L'Islet-St-Jean. Le nom de L'Islet donne à la seconde qui comprenait dans ses limites un flot rocheux appelé L'Islet devait être attribué plus tard à toute l'étendue de la paroisse, englobant les deux territoires mentionnés plus haut.

En 1681, la paroisse ne comptait encore que sept familles et 41 habitants. De 1679 à 1683, l'exercice du culte fut assuré par l'abbé Thomas Morel, missionnaire desservant les paroisses de la rive sud. L'abbé Louis Mathieu fit construire en 1700 la première église dont nous avons parlé plus haut et qui mesurait 25 pieds sur 20. Toute la population pouvait prendre place sur les onze bancs dont elle était munie. Une deuxième église fut construite en 1722 sur le site de l'église actuelle, puis fut agrandie en 1768. Le premier curé résident, Joseph-Romain Dalbec, qui était aussi curé du Cap-St-Ignace, vint à L'Islet en 1745 et y exerça son ministère jusqu'en 1767. Le tracé du premier Chemin du Roi fut établi en 1713. Depuis l'année 1700 la Congrégation de la Sainte Vierge existait à L'Islet qui fut la deuxième paroisse, après Notre-Dame de Québec, à posséder cette confrérie.

Le premier cimetière de L'Islet fut ouvert en 1699 à l'endroit même où se trouve le cimetière actuel; c'est dire que plusieurs générations de pionniers et de paroissiens de L'Islet y dorment en paix leur dernier repos.

L'église actuelle, érigée sur l'emplacement des deux précédentes,

renferme de magnifiques trésors parmi lesquels on remarque un ciboire en or massif, façonné avec des lous d'or, datant de l'an 1800 et dû à François Ranvozy. Le même artiste fut également l'auteur d'autres chefs-d'oeuvres, également en la possession de la paroisse, dont un calice et un ostensor en or massif. Il faudrait citer encore quantité d'autres objets du culte, de grande valeur, en or ou en argent. Le maître-autel est remarquable par le tabernacle en bois sculpté, réalisé en 1728 par Levasseur. Le tombeau est dû au ciseau de Lemieux. Plus récent mais non moins précieux est le superbe chemin de croix que l'on peut admirer dans le temple et qui fut exécuté voici quelques années par Médard Bourgeault. Un magnifique tableau de l'Assomption, par l'abbé Créqui, surplombe, entre deux colonnes ioniques, le maître-autel.

Administration, institutions

La paroisse de L'Islet est divisée administrativement en trois municipalités: L'Islet-Faubourg, L'Islet-Station et L'Islet-Paroisse, dont la mairie est respectivement assurée par le capitaine Emile Fournier, M. Léon Laberge et M. Anédée Ouellet. Le dernier recensement énumère 1011 habitants pour l'ensemble des municipalités, à l'exclusion des pensionnaires des institutions. 588 familles sont établies dans la paroisse parmi lesquelles on compte 147 familles de cultivateurs et 441 familles d'employés. 320 enfants fréquentent les 14 écoles rurales qu'administrent deux commissions scolaires. Sur le plan scolaire il faut citer en outre l'Académie Commerciale St-François-Xavier, fondée en 1853 par le Fr. Facile et le curé Desloges. Cette institution reçoit annuellement 160 élèves. Le couvent, inauguré en 1871 est confié aux Soeurs du Bon Pasteur qui prodiguent leur enseignement à plus de 90 jeunes filles. Enfin, depuis 1944, l'Ecole Normale prépare 125 élèves à l'enseignement primaire, et abrite aussi une école d'application fréquentée par une soixantaine d'élèves.

Le ministère du culte relève depuis 1943 de M. le Curé Pierre Crépaud, assisté de ses deux vicaires, MM. les abbés Georges Dumais et Maurice Bois. Le développement qui s'est manifesté depuis quelques années dans le quartier de la Station a nécessité l'érection d'une desserte où les offices religieux sont célébrés le dimanche par le curé ou les vicaires.

Deux médecins exercent leur profession à L'Islet: Le Dr Alphonse Dion et le Dr Louis-Philippe Leclerc. L'art dentaire relève de la compétence du Dr Plourde et l'établissement des actes notariés, de l'autorité du notaire Bernier qui remplit aussi les fonctions de régis-

LA FONDERIE DE L'ISLET



trateur du comté.

De nombreux mouvements sociaux, patriotiques et commerciaux ont été créés et sont en voie de développement.

Commerce et industrie

Depuis fort longtemps, L'Islet est devenu un centre économique important. Le commerce y est florissant et s'y développe avec une constante régularité. Les nombreux marchands qui tiennent négoce à L'Islet connaissent une prospérité que traduit l'allure élégante de leurs magasins bien achalandés.

Mais c'est principalement dans le domaine de l'industrie que L'Islet a connu la plus grande évolution. La première firme à se développer fut la Fonderie de L'Islet, dont la réputation s'est étendue à tout le pays. Cette entreprise assure du travail à la plus grande partie de la population ouvrière de la paroisse et peut être considérée comme la base de l'économie locale.

De nombreuses autres industries opèrent actuellement dans la paroisse. Parmi les plus importantes il faut citer Jos Poitras & Fils, manufacturiers de machines à bois et accessoires pour menuiserie, Nilus Leclerc Inc., fabricant de métiers à tisser, L'Islet Metal Specialties Ltd, manufacturiers d'ameublement métallique, La Bûche

L'Islet, accessoires de ménage, Leclerc Impressions, spécialistes en travaux d'arts graphiques, Gagnon, manufacturiers de portes et chassis et la Manufacture de Cercueils de L'Islet Station. J. P. A. Normand, contracteur, de L'Islet, a construit dans les comtés de L'Islet et de Montmagny de nombreux édifices publics ou privés.

Cet essor industriel a entraîné l'installation d'une succursale de la Banque Canadienne Nationale. Une Caisse Populaire a été fondée dont le gérant actuel est M. Jean-Paul Bourque, professeur à L'Ecole Normale.

Le tourisme apporte depuis quelques années un supplément de revenus au commerce local et les voyageurs sont assurés de pouvoir trouver au Manoir Rocher Panet, érigé depuis 1947, tout le confort qu'ils peuvent désirer.

Cette vue d'ensemble qui ne permet pas d'embrasser en détail toutes les activités de la paroisse de L'Islet, est cependant suffisante pour donner une idée générale de la prospérité qui y règne et permet de conclure que, fidèle à un long passé de courage et de l'effort persévérant, la paroisse de L'Islet est appelée à connaître un avenir des plus brillants.

La semaine prochaine:

ST-FRANÇOIS

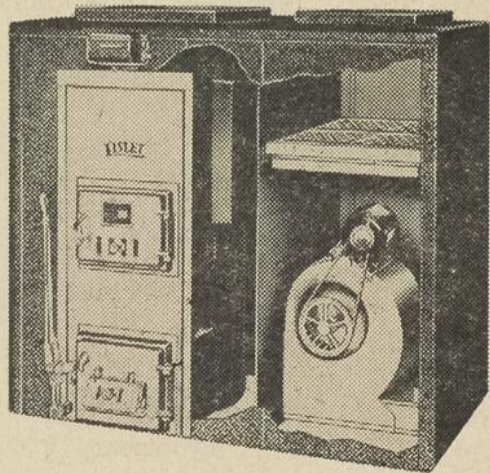
Constipation!

Une ou deux
ROBOL
ce soir —
effet demain
matin

35¢ la boîte, 3 pour \$1.00

Avec les hommages

de



LA FONDERIE DE L'ISLET

L'ISLET STATION

Vœux de succès
de

LA BUCHE DE L'ISLET

LIMITÉE

Escabeaux de tous genres

L'ISLET

Avec les compliments

de

J. P. A. NORMAND

CONTRACTEUR

L'ISLET

à la nouvelle direction du

journal

"LE PEUPLE"



SPORTS



OUVERTURE DE LA BALLE-MOLLE

Dimanche le 7 mai, la ligue Junior, inaugurerait sa saison de balle-molle 1950. Précédés par l'Harmonie de Montmagny, les officiels et tous les joueurs de la ligue faisaient une courte parade avant d'entrer sur le terrain du collège. L'aumônier de la Junior M. l'abbé Labbé adressa alors quelques mots d'encouragement aux joueurs. M. Paul Paris président de la ligue, profita de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux nombreux supporters de la Junior, qui voulaient être témoins de ces premières rencontres, malgré le vent glacial qui a dû enlever un peu d'entrain aux joueurs et aux spectateurs.

La première partie avait lieu entre le Côté & Frères et le Lacordaire. La batterie d'honneur avant cette rencontre était composée de MM. l'abbé Labbé aumônier de la ligue, du Rév. Frère Directeur, de M. Edgar Boulet, président de la Commission scolaire, et de M. Antonio Laberge, commissaire.

Dans la première manche, le Lacordaire ne réussit pas à compter; Lucien Vallières, lanceur du Côté, compta le premier point de la partie. Mais dans la deuxième manche Geo-Henri Mercier du Lacordaire déclancha l'attaque avec un coup sûr; Clément Corneau frappa un long coup au champ gauche bon pour trois buts; après cette manche, le compte était 5 à 1 pour le Lacordaire. Le Côté ne se tint pas battu pour ça. A la troisième manche alors qu'il y avait deux hommes sur les buts, Eugène Leclerc frappa un coup de circuit par dessus la clôture du champ droit; après cette manche le compte était de 5 à 6 en faveur du Côté. Le Lacordaire compta trois points à la 6ème contre 1 du Côté. A la fin de la 7ème, le compte était de 8 à 8. Paul Clavet remplaça alors Rousseau dans la boîte. Clavet quoiqu'il plaçât trois hommes sur les buts empêcha le Côté de compter, pour rendre la partie nulle 8 à 8.

Robert Dassylva arbitrait au marbre tandis que Maurice Nicote jugeait sur les buts.

La deuxième rencontre opposait le Jean-Marie Proulx au Caron &

Fils. La batterie d'honneur, avant cette partie, était composée de M. l'abbé Gariépy, de J.-M. Proulx, propriétaire du Club qui porte son nom, et de M. Roger Raymond et M. Omer Lévesque deux sportifs très bien connus.

Dans la première manche, le Caron ne compta aucun point contre 1 du Proulx; dans la deuxième manche, le Caron égalisa. Au début de la septième manche le compte Mais cette dernière manche a été désastreuse pour le Proulx qui n'a pu maîtriser le beau ralliement du Caron. Malgré les efforts de Benoît Morin, qui lança une belle partie, le Caron réussit quand même à compter 6 points au commencement de cette dernière manche. Le compte étant 11 à 11, si le Proulx avait réussi à compter en revenant au baton, cette partie nulle se serait changée en une victoire pour eux, mais Jean-Paul Barde en voulant compter, pour donner cette victoire à son club, a été retiré; ce retrait mettait fin à la rencontre, nulle encore au compte de 11 à 11.

Benoît Morin en plus de frapper de durs coups, lança une belle partie; Denis Fournier a eu une belle tenue dans la boîte et a très bien supporté son équipe.

Pour cette rencontre les arbitres étaient, M. Paul Paris au marbre et M. Emond sur les buts.

Régates au lac Trois-Saumons

Le club Rotary de Montmagny organise pour le dimanche 16 juillet un programme de courses nautiques et de régates qui se dérouleront au lac Trois-Saumons. Des trophées d'une valeur de \$400 seront remis aux vainqueurs. Une épreuve comprendra un parcours de 5 milles en trois tours. Des coureurs réputés y participeront. On signale la présence de coureurs de Windsor, Ontario, de Montréal, de Québec et, probablement, des Etats-Unis. La veille au soir, le club donnera une soirée au Manoir Rocher Panet.

BALLE-MOLLE

LUNDI 8 MAI

Le J.-M. Proulx rendait visite au Côté & Frère dans une très intéressante partie de la ligue Junior. La première position de la ligue en était l'enjeu à la suite des deux parties nulles de l'ouverture.

Après une longue et intéressante partie le Côté & Frère remporta la victoire au compte de 21 à 20 après 4 manches et demi. L'arbitre au marbre était Maurice Nicole arbitre officiel de la ligue. Un bon sportif remplissait les fonctions d'arbitre sur les buts, tâche dont il s'acquitta très bien.

Le J.-M. Proulx prit l'avance 2 à 0 à la 1ère manche avec 2 buts sur balle et 2 coups sûrs dont le 1er circuit d'Odilon Bouffard, receveur du Proulx. Mais le Côté & Frère ne tarda à égaliser le compte et à prendre une confortable avance de 11 à 2 à la suite de deux coups de circuit réussi par Lucien Vallières et E. Lemelin et de 4 autres coups sûrs réussis par ses coéquipiers combinés avec trois erreurs du Proulx.

A sa dernière apparition au baton le Côté & Frère compta un point à la suite d'un trois buts et d'une erreur du Proulx, pour porter le compte à 21 à 10. Mais le J.-M. Proulx ne se comptait pas pour battu et fit subir un véritable barrage de coups sûrs à Lucien Vallières, lanceur du Côté & Frère. Le Proulx frappa six coups sûrs dont le 3e coup de circuit d'Odilon Bouffard pour compter 10 points et ne perdre que par un point soit par 21 à 20.

P.-A. Fournier frappa aussi un trois buts à la 5e apparition du J.-M. Proulx. Lanceur gagnant: Lucien Vallières. Lanceur perdant: Benoît Morin. Côté & Frère, réussit 17 coups sûrs et le J.-M. Proulx

en réussit 15. Lucien Vallières retira 5 frappeurs au bâton et Benoît Morin eut 2 retraits. Lucien Vallières donna 5 buts sur balles et Benoît Morin un seul. Par cette victoire contestée le Côté & Frère s'empare de la 1ère position de la ligue Junior "A".

CLASSEMENT DES CLUBS APRES 3 PARTIES

	P.G.	P.P.	P.N.	Total
Côté & Frère	1	0	1	3
Lacordaire	0	0	1	1

Alouettes	0	0	1	1
J.-M. Proulx	0	1	1	1

Les parties de la Junior sont célébrées le lundi, mercredi et vendredi dans la cour du Collège. Elles débutent à 7½ heures jusqu'au départ des pensionnaires, après quoi elles commenceront à 7 heures. L'entrée est gratuite et vous êtes tous les bienvenus aux rencontres de cette ligue locale.

M. ROUSSEAU,
publiciste.



L'épargne méthodique

a bien servi les Lebrun

Les voisins se rappellent que le jeune Louis a été gravement malade il y a quelques mois, et ils savent combien les Lebrun étaient anxieux. Ils ne se sont jamais douté, cependant, que les ressources de la famille n'avaient pas suffi pour payer les frais de cette maladie.

Heureusement, les Lebrun avaient pris la sage habitude, dès le lendemain de leur mariage, de déposer chaque semaine à leur compte d'épargne l'argent dont ils n'avaient pas besoin tout de suite. Aussi, lorsqu'ils consultèrent le gérant de leur banque, obtinrent-ils facilement du crédit. A l'aide d'un petit prêt bancaire, ils ont pu payer promptement tout ce qu'ils devaient. A présent, Louis est rétabli—et leur compte d'épargne aussi.

L'épargne méthodique est vivement appréciée lorsque se présente une bonne affaire, une occasion favorable ou une circonstance critique.



ANNONCE COMMANDITÉE PAR VOTRE BANQUE

Ligue Junior "A"

Cédule

Lundi le 15 mai

Alouettes vs Lacordaire

Mercredi le 17 mai

Côté & Frère vs Lacordaire

Vendredi le 19 mai

J.-M. Proulx vs Alouettes

Unité Sanitaire de Montmagny

SEMAINE DU 15 MAI 1950

Principales activités:—

- Lundi, 15 mai — Saint-François: Clinique de B.C.G.
- Mardi 16 mai — Cap Saint-Ignace: Immunisation: 10.00 h. Ecole près M. Deladurantaye 10.15 h. Ecole près M. Simonneau 10.30 h. Ecole Anse-à-Gilles 11.00 h. Ecole près M. Lacombe 11.30 h. Ecole de la Station 2.00 à 3 h.: Clinique de bébés Village.
- Saint-Paul: Clinique dentaire.
- Mercredi, 17 mai — Sainte-Lucie: Clinique de B.C.G.
- Vendredi, 19 mai — Sainte-Lucie: Clinique de B.C.G.
- Saint-Fabien: Clinique dentaire.

Dr. A. DUMAS, M.H.

"Je gage qu'il va prendre une BOSWELL"

L'essayer c'est l'adopter

La bière BOSWELL-en vente partout



Chez les Chevaliers de Colomb Conseil 2634

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 7 COURANT

Messe mensuelle

Le dimanche, 14 courant, la messe mensuelle des Chevaliers de Colomb, conjointement avec les Filles d'Isabelle, aura lieu à la J.O.C. à 8.00 hrs, a.m. Ce sera une excellente occasion pour les Chevaliers de faire la communion mensuelle.

La cueillette du papier

Sur la demande de S. Ex. Mgr C.-O. Garant, Auxiliaire de Québec, les Chevaliers ont accepté de collaborer à l'Oeuvre Diocésaine d'Action Catholique, en prenant les responsabilités d'organiser et de mener à bonne fin, dans le Vicariat Forain No. 18, deux cueillettes de papier de rebut par année.

La première aura lieu, dans toutes les paroisses du Vicariat, lundi soir après 6 hrs. le 29 mai. Le chargement se fera directement dans le char placé à cette fin à la gare de-Montmagny.

Nous invitons donc toutes les personnes désireuses de contribuer à cette Oeuvre de bien vouloir recueillir le papier, le ficeler solidement en paquets, et déposer ces paquets sur le trottoir, ou au chemin pour les rangs de la paroisse.

Les propriétaires de camions nous rendront un immense service en nous déclarant leur intention de vouloir nous aider.

La campagne de souscription

N'oubliez pas, Frères Chevaliers, que la campagne de souscription à Centre Récréatif Colomb de Montmagny bat son plein et qu'il y va de votre propre intérêt que les chevaliers y prennent part d'une manière tangible et le plus tôt possible.

Les vendeurs d'annonces du Bulletin du Conseil, lequel doit être publié pour le mois de juin, devront se hâter de donner les annonces vendues.

Ce bulletin qui comptera 16 pages aura une circulation mensuelle de 650 à 700, dans la province. Chaque membre, en règle avec son conseil, en recevra une copie gratuitement. Il en sera ainsi pour les conseils des Chevaliers voisins, le Conseil d'Etat et le Conseil Suprême.

Du bois pour nos pauvres

C'est grâce à la bienveillance des Soeurs de l'Hôpital, si nos pauvres sont abondamment pourvus de bois de chauffage, pour une bonne partie de l'été. En effet, le Comité des oeuvres des Chevaliers de Colomb — dont M. J.-A. Veilleux est le dévoué président — a déjà formé une

organisation pour faire charroyer le bois de rebut provenant de l'hôpital. La distribution s'en fera aux nécessiteux de notre ville.

Nous rendons hommage aux personnes généreuses qui ont aidé ce beau mouvement, et, en particulier, les propriétaires de camions qui ont bien voulu se mettre à notre disposition, par les soirs, pour recueillir et transporter ce bois.

(Communiqué)

Ste-Perpétue

Incendie:

Un incendie s'est déclaré le 27 avril dans la matinée, dans un hangar où se trouvait un four, propriété de M. Gérard Gaudreau. Le feu, dont on ignore l'origine, s'est répandu rapidement à toute la bâtisse.

Mutations de propriétés:

M. Emilio Pelletier a acheté une propriété dans le village, appartenant à M. Gérard Gaudreau. M. Roch Michaud a aussi fait l'acquisition de la propriété de M. Jos Minville, dans le haut du village.

Mme Ed. Girard, de Lauzon, M. et Mme Jacques Pelletier, de Cap-de-la-Madeleine, sont venus visiter

Pour les

FEMMES

DEPUIS DES GÉNÉRATIONS LES BONNES

PILULES ROUGES

50¢ la boîte ou 3 pour \$1.35

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566 rue St-Denis, Montréal.

leurs parents, le Dr et Mme Paul Bourget.

Va-et-vient:

M. et Mme Léo Gagnon et leur jeune fils sont allés visiter, ces

jours derniers, M. et Mme Chs. Gagnon de Neuville et M. et Mme Adélar Leblanc, de Brakeyville.

On manufacture depuis quelque temps à Drummondville, Québec, des lignes à pêcher en nylon.

TOUTES
PETITES
CHOSSES

Ce texte fait partie d'une série d'anecdotes recueillies et publiées par M. P.-G. Roy, qui fut pendant bien des années archiviste de la province de Québec. Les illustrations sont de René Chicoine.

QUAND ON SE MARIAIT EN...1708

LE CONTRAT DE MARIAGE sous le régime français réunissait presque autant de parents et d'amis que la cérémonie religieuse elle-même. Les invitations pour la signature du contrat se faisaient plusieurs semaines à l'avance et on se préparait en conséquence. Les invités n'hésitaient pas à parcourir de longues distances pour assister à cette fête... car c'était véritablement une fête. Certains contrats de mariage reçus à Québec portent les signatures de parents et d'amis de Montréal ou d'endroits aussi éloignés.

La grande ambition des familles de Québec était d'obtenir la présence du gouverneur et de l'intendant à cette cérémonie. Le notaire, alors, avait une besogne assez compliquée à accomplir. Il s'agissait de ne pas manquer aux présences dans l'ordre des signatures. Chacun tenait à apposer sa signature d'après son rang. Un officier des troupes de la marine aurait été insulté si sa signature avait été placée après celle d'un simple capitaine de milice. Un conseiller au Conseil Supérieur aurait rouspété si le tabellion avait fait passer avant lui un simple marchand ou un particulier sans titre.

Le notaire bien avisé préparait sa liste d'invités de longue main et quand, après la lecture du contrat, il s'agissait de prier les invités de signer, il les appelait

d'une voix assurée et selon l'ordre préparé. Mais, malgré toutes ces précautions, les froissements et les récriminations arrivaient souvent, et le pauvre tabellion avait fort à faire pour contenter ou satisfaire les parties lésées. On pardonnait toutes sortes de fautes mais une injure à la préséance ne s'oubliait pas.

Nous avons vu bon nombre de contrats de mariage reçus par des notaires de Québec sous le régime français et nous devons accorder la palme, croyons-nous, à celui de Jean-François Hazeur avec Catherine Martin de Lino reçu par le notaire Chambalon, le 4 mars 1708. Le notaire Chambalon donne les noms de chaque invité avec sa qualité, ses titres, sa relation de famille avec le futur marié et la future mariée, etc. Il va sans dire que chaque invité signe dans l'ordre de préséance établi, après le gouverneur, l'intendant et les parents les plus rapprochés.

Le contrat de mariage en question compte près de dix pages dont deux entièrement consacrées aux signatures.

PUBLIÉ PAR

Molson's

POUR FAIRE MIEUX CONNAÎTRE LA VIE
PITTORESQUE DES CANADIENS D'AUTREFOIS

CONSTRUCTEURS



Nous avons en vente des portes en B. C. Fir de toutes les grandeurs, panneaux de veneer, laine minérale de 2" et 3" d'épaisseur.

Gérard Collin, Inc.

MONTMAGNY, P.Q. Tél.: 399

Anse-à-Gilles

M. l'abbé Arthur Bernier, de Notre-Dame des Laurentides, était ces jours derniers chez Mme Pamphile Bernier.

Mme Arthur Caron, de Montréal, était en fin de semaine chez M. Amédée Bélanger.

M. et Mme Ovide Caron sont allés à Québec par affaires.

M. Amédée Bélanger, M. Alexandre, Mlles Angéline et Marie-Laure Bélanger sont allés à St-Cyrille, assister aux funérailles de Mme Arthur Caron.

Le R. P. Bertrand-Marie Boulet, o.p., est venu rendre visite à M.

Amédée Bélanger, ces jours derniers.

M. et Mme Stanislas Bélanger étaient les invités de M. et Mme Albert Coulombe, de St-Cyrille, dimanche dernier.

Mlle Isabelle Poitras, de Montréal, était en fin de semaine chez son oncle, M. Amédée Bélanger.

Honneur au Mérite

Semaine du 1er mai
CLASSE PRE-CLASSIQUE

1—Pierre Walsh	87. %
2—Roger Lévesque	84.5%
3—Denis Boulet	79.7%
4—Raynald Lavallée	78. %
5—J.-Y. Collin	77.5%

6—G. Mathurin	77.2%
7—Denis Morin	76.7%
8—Michel Mercier	76.2%
9—Jean-G. Morin	75. %

Michel STROGOFF, de Jules Verne

Adaptation et illustrations de Vincent-Fumet



1—Une circonstance se présenta, qui donna à Michel Strogoff, une idée juste du caractère de sa jeune voisine. A une brusque courbe de la voie ferrée le train éprouva un choc très violent. Puis, pendant une minute il courut sur le remblai. Aussitôt les voyageurs se précipitèrent au dehors, criant et se bousculant, pour chercher refuge sur la voie.
2—La jeune fille était restée tranquillement à sa place, le visage légèrement pâle. Elle attendait, Michel Strogoff attendit aussi: "Une énergique nature!" pensa-t-il.
3—Cependant, tout danger avait rapidement disparu. Le train reprit sa marche normale et arriva à Nijni-Novgorod. Les inspecteurs de police se précipitèrent aussitôt aux portières

et examinèrent les voyageurs. Michel Strogoff montra son permis et n'eut aucune difficulté. La jeune fille présenta un passeport que l'inspecteur lut avec attention:
— "Tu es de Riga et tu vas à Irkoutsk en passant par Perm?"
— Oui répondit la jeune fille.
— Bien, aie soin de faire viser ton permis à Nijni-Novgorod. En entendant cela, Michel Strogoff eut pitié de cette jeune fille seule, en route pour la Sibérie, envahie et soulevée. Comment arriverait-elle? Mais avant qu'il eût pu faire un mouvement vers elle, la jeune fille avait disparu dans la foule qui encomrait les quais de la gare.



1—En quittant la gare de Nijni-Novgorod, Michel Strogoff apprit avec déplaisir que celui qu'il devait prendre pour se rendre à Perm ne partait que le lendemain, à midi. Michel Strogoff contrarié, se mit donc en quête d'un souper et d'un lit. Il trouva les deux dans une auberge assez convenable.
2—Aussitôt rassasié, plutôt que de regagner sa chambre, Michel Strogoff alla par la ville au hasard, pensant à la jeune Russe qui avait été pendant quelques heures sa compagne de voyage. "Seule, se disait-il, seule pour traverser un pays soulevé... La

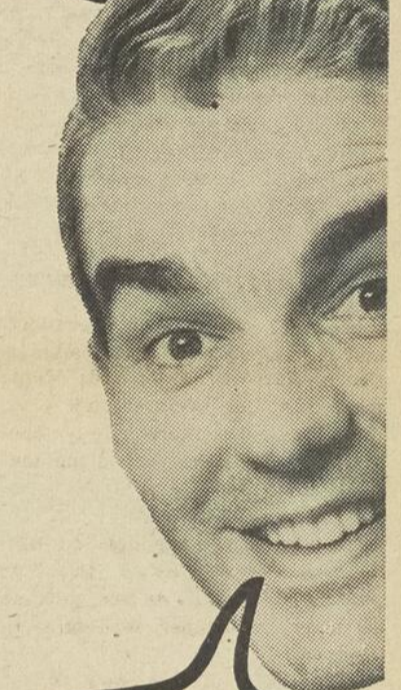
pauvre fille! Ses forces la trahirent en route, jamais elle ne pourra attendre Irkoutsk!... Et après avoir marché pendant une heure en retournant ces pensées, il vint s'asseoir sur un banc adossé à une grande case de bois, qui s'élevait au milieu de beaucoup d'autres, sur une place. Il était là depuis cinq minutes, lorsqu'une main s'appuya fortement sur son épaule.
"Qu'est-ce que tu fais là? lui demanda d'une voix rude un homme de haute taille qu'il n'avait pas vu venir.



1—Je me repose, répondit Michel Strogoff à l'homme qui l'interpellait.
— Approche qu'on te voie... dit l'homme. Michel Strogoff se rappelant qu'il fallait être prudent avant tout, recula instinctivement. "On n'a pas besoin de me voir", répondit-il. Il lui sembla alors, en l'observant bien qu'il avait affaire à une sorte de bohémien, d'aspect peu engageant.
2—Cependant une femme, à peine visible dans l'ombre s'avança et dit: "Encore un espion! Laisse-le faire et viens souper!" Le bohémien répondit: "Tu as raison Sangarre! D'ailleurs nous serons partis demain, c'est le Père lui-même qui nous envoie... où nous voulons aller!"

Là-dessus, l'homme et la femme rentrèrent dans un vaste chariot, demeure ambulante des tziganes, qui se trouvait près de la case. L'heure était avancée, Michel Strogoff regagna son auberge.
3—Le lendemain, il se reprit à courir les rues de la ville pour revenir invariablement au champ de foire, très animé, avec ses théâtres ambulants, ses montreurs d'ours, ses ménageries. C'est là qu'un fort brouhaha s'éleva subitement. Le maître de police accompagné d'un détachement de cosaques arrivait au milieu de la place centrale. D'une voix haute, dans le silence rétable, il lut une dépêche: "Arrêté du gouverneur: 1° Défense à tout sujet russe de sortir de la province. 2° Ordre à tous étrangers d'origine asiatique de quitter la province dans les 24 heures.

A SUIVRE



Radio-Cinéma-Radio-Cinéma

Les sacs de thé Salada sont toujours commodes

SACS DE THÉ "SALADA"

"Cavalcade"

"CAVALCADE", une émission de trente minutes, composée de musique choisie, interprétée dans des arrangements du célèbre chef d'orchestre D'ARTEGA, et présentée le vendredi soir de 9.30 à 10.00 heures, à CHRC.

Au cours de chaque présentation de CAVALCADE on peut entendre les plus grands succès américains interprétés par le chœur et l'orchestre mettant en vedette des artistes tel que: Perry Como, Dinah Shore, Lena Horne, Gladys Swarthout, et plusieurs autres de réputation internationale. René Duchesne a été chargé de préparer cette émission.

Le Sahara mesurant 2,000,000 milles carrés est le plus grand désert du monde.

Cinéma Lafontaine

14 et 15 mai:

"LE DROIT DE L'ENFANT"

Drame réaliste de l'amour familial
Actualités françaises

16 et 17 mai:

"FOR THE LOVE OF MARY"

avec DEANNA DURBIN

WAHOO mardi soir

18 et 19 mai:

"CROISIÈRES SIDÉALES"

avec Lucien COEDEL, Louis SALOU et Jany HOLT

20 mai:

La Cie Paquet Ltée

présente

"QUE DESIREZ-VOUS?"

Journalistes du Saguenay à Radio-Canada

C'est de Chicoutimi que, par exception, sera diffusée l'émission **Les Journalistes au micro** du jeudi, 18 mai prochain. Le réseau Français de Radio-Canada a voulu participer de la sorte aux fêtes qui marqueront le quatrième anniversaire du **Club des journalistes du Saguenay** dont le président est M. Aimé Gagné, directeur du journal **Le Lingot**.

L'équipe de journalistes qui, ce soir-là, répondra aux questions de l'animateur, René Lévesque du Service international de Radio-Canada, sera formée de: Lucien LeMay, rédacteur en chef du **Lingot**, Arvida, et doyen de la presse du Saguenay, Gabriel Tremblay, chef des nouvelles au **Progrès du Saguenay**, Chicoutimi, Fernand Girard, rédacteur en chef du **Réveil**, Jonquière, et Paul Tremblay, **Le Lac St-Jean**, St-Joseph d'Alma.

Le 18 mai marquera également le 1er anniversaire du programme qui est habituellement diffusé des salons du Cercle des journalistes de Montréal.

"Radio-Charades"

La nouvelle présentation de "Radio charades" met en vedette, chaque lundi soir à 9.00 hres, un ensemble musical sous la direction de Victor Angellilo, contre-bassiste. Bob Boudreau et Roger LeBel, respectivement annonceur et animateur, posent des charades en quantité, et chacune d'elles vaut toujours un montant d'argent fort intéressant. Vous êtes invités à participer au gros lot NATIONAL, qui est de plus en plus excitant. Il suffit tout simplement d'identifier la charade-concours entendue au cours de l'émission et d'ajouter à son envoi une preuve d'achat du produit annoncé au cours du programme à **Radio Charades Poste CHRC... Québec**. Rappelez-vous, lundi 9.00 P.M. à CHRC. "Radio charades".

La croisée des routes maritimes dans l'océan Pacifique se trouve aux îles Hawaï.

MARINA SVETLOVA A MONTMAGNY



● La Société des Concerts de Montmagny est heureuse d'annoncer à ses membres que le prochain concert de la saison sera celui de Marina Svetlova, le mercredi 24 mai, au cinéma Lafontaine. Les amateurs d'art et de beau seront servis à souhait lors du spectacle Svetlova à Montmagny.

Une production franco-canadienne

(S.I.F.) — René Dary vient de rentrer du Canada où il a signé les accords préjudant à une coproduction franco-canadienne intitulée "Son Copain", scénario de Ch. H. Exbrayat. Le film sera réalisé en deux versions: une version française tournée en France et une version anglaise tournée au Canada.

Le film relatara l'histoire de deux camarades, un Canadien et un Français, qui se sont connus pendant la guerre.

Votre horoscope hebdomadaire

(suite de la page 4)

Scorpion (23 octobre au 21 novembre). Physiquement et moralement vous serez en bonne forme et votre travail en bénéficiera; profitez-en pour mettre au point une affaire importante. Flottez dans les préoccupations sentimentales.

Sagittaire (22 novembre au 22 décembre). Trop de tendance à vous abandonner aux circonstances; une vie intérieure, faite de rêve, vous fera négliger la réalité qui est toujours moins belle. Rien de sensationnel en amour.

Capricorne (23 décembre au 19 janvier). La bonne marche de vos affaires vous évitera au moins pour le moment toute inquiétude, ne vous créez donc pas d'ennuis imaginaires. Laissez-vous aller à un sentiment tendre naissant.

Verseau (20 janvier au 18 février). Vous éprouverez un besoin de faire de grandes choses; n'oubliez pas que ce sont généralement les petites qui comptent. Tendances à croire que l'amour consiste à être aimée; c'est aussi d'aimer.

Poissons (19 février au 20 mars). Des circonstances imprévues vous offriront de belles perspectives en affaires; vous saurez adroitement en profiter, sans vouloir en convenir. Déception, d'ailleurs prévisible, sur le plan sentimental.

C. K.

UN QUIZ QUI REUNIRA DES ECRIVAINS ET DES PROFESSEURS

Match! C'est une nouvelle émission de Radio-Canada, mais, en dépit de son titre, il n'y sera à peu près jamais question de sport. Match réunira chaque dimanche soir, à 7 h. 30, à compter du 14 mai, deux équipes rivales qui s'affrontent dans une joute intellectuelle dont René Arthur sera l'arbitre.

Chacune de ces équipes se composera de trois membres et on leur accordera des points quand elles trouveront la réponse à la question. A la fin de l'émission, l'équipe qui aura remporté le plus de points, en plus d'être proclamée victorieuse, sera éligible au concours de la semaine suivante. Aussi longtemps qu'une équipe concurrente ne l'aura pas délogée, elle continuera d'apparaître à l'émission. On imagine bien que l'émulation grandira de semaine en semaine entre la nouvelle équipe et celle qui aura déjà remporté une ou plusieurs victoires.

Match nous présentera de fortes équipes. Le 14 mai, la première se composera de Mlle Jeanne Lapointe, professeur à la Faculté des Lettres de Laval, de Clément Lock-

quell, professeur et auteur d'un roman, "Les Elus que vous êtes", qui a obtenu beaucoup de succès, et de M. Jean-Charles Bonenfant, dont on se rappellera les commentaires aux émissions dramatiques de Radio-Collège.

La deuxième équipe se compose de M. Doris Lussier et de M. Fernand Dumont, qui ont étudié les sujets les plus variés, et de M. Gérard Morisset, critique d'art et historien des premiers artisans du Canada.

Cinéma Taché

14 et 15 mai:

"ÉCHEC À LA GESTAPO"

(version française)

Humphrey BOGART et Karen VERNE

16 et 17 mai:

"PANIQUE À L'HÔTEL"

(version française)

Le trio des frères Marx
"A DANGEROUS PROFESSION"

18 mai:

"NANCY GOES TO RIO"

(en couleurs)

Jane POWELL et Ann SOTHERN

"FOTO-NITE"

19 et 20 mai:

"CINQUIÈME COLONNE"

(version française)

Priscilla LANE et Robert CUMMINGS

OFFRES EXCEPTIONNELLES

en

FOURRURE

● Mouton de Perse

● Chat sauvage

● Rat musqué

● Vison

● Caston

● Seal, Etc. . .

RITA NORMAND

Téléphone: 248

5, rue Frontenac, Montmagny.

OUVERTE



VOUTE A FOURRURES

ultra moderne

de

LEON MICHAUD

Faites vos réservations immédiatement
Attention spéciale aux envois de l'extérieur

Téléphonez à 359. — Ecrivez à Léon Michaud, Montmagny.

L'HEURE DE MONTMAGNY C H G B

11 heures à midi

RADIO SERVICE M B C

Atelier de Réparations:
Imprimerie de Montmagny,
rue Sainte-Marie

STUDIO,
24, Du Manoir,
Tél.: 16

Tél.: 265

Au Rotary de Montmagny

An cours du dernier dîner du club Rotary de Montmagny, les membres ont décidé d'adresser un télégramme de sympathie au club Rotary de Rimouski. Des mesures seront prises pour apporter à la ville sinistrée une aide substantielle.

Mardi prochain, les rotariens de Montmagny entendront une conférence de M. Lionel Lebel, de Québec, conseiller en relations extérieures, qui traitera le sujet suivant "Publicité et Relations extérieures en 1950".

Assemblée générale

(suite de la page 1)
de M. Jean-Noël Blouin et de M. Roger Blanchette.

Le projet d'organisation d'une exposition de peinture et d'artisanat conjointement avec le journal "Le Peuple", fut soumis à l'assemblée, lequel fut approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

A la fin de l'assemblée M. Louis-Albert Couillard proposa, secondé par M. Roger Barbeau et adopté unanimement qu'une résolution de remerciements soit adressée à M. Ulysse Ste-Marie et à la direction de la brasserie Boswell, pour nous avoir permis de visiter leurs intéressantes industries, et qu'un télégramme de sympathies soit adressé à la Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski, à l'occasion du sinistre qui les frappe.

Quand votre DOS vous fait mal



PRENEZ DES DODD'S KIDNEY PILLS

PARCE QUE—
Le mal de dos est souvent dû au mauvais fonctionnement des reins—et, depuis plus d'un demi-siècle, les Pilules Dodd's pour les Reins ont aidé à soulager les maux de dos en traitant les reins. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins aujourd'hui à un comptoir de pharmacie. Recherchez la boîte bleue à bande rouge. Vous pouvez compter sur Dodd's. 155F

Alexandre CHOUINARD, C.R.
AVOCAT
38, rue St-Louis, Montmagny.

Lionel CORRIVEAU, M.S.C., R.I.A., C.A. Bertrand CARON, B.A., M.S.C., C.A.
CORRIVEAU & CARON
COMPTABLES AGRÉÉS
62, rue Saint-Jean-Baptiste,
Téléphone: 248. MONTMAGNY.

Avec les compliments de
E. BERNATCHEZ, O. D.
OPTOMÉTRISTE
Examen de la vue
Rue St-Jean-Baptiste
Édifice Banque Provinciale MONTMAGNY, P.Q.

Nouveau propriétaire

M. Paul-Arthur Morin, autrefois gérant de la Beurrerie de Montmagny, a fait l'acquisition du Magasin de meubles Bélanger, sur la rue St-Jean-Baptiste, à Montmagny. L'ouverture du nouveau commerce eut lieu mercredi dernier le 10 mai.

M. Morin était gérant du Syndicat de la Beurrerie de Montmagny depuis treize ans.

Tout le monde s'accorde à reconnaître les qualités d'honnêteté et d'initiative de M. Morin qui offre maintenant au public ses services dans le domaine de l'ameublement domestique. Le nouveau propriétaire nous informe qu'il entend vendre une marchandise de première qualité à des prix défiant toute concurrence. Nous lui souhaitons plein succès.

Sympathies

Extrait du Procès-Verbal d'une assemblée de la Caisse populaire de St-Thomas de Montmagny, tenue au bureau de la Caisse, mercredi, le 3 mai 1950.

RESOLU:—

D'offrir à la famille de M. Emile Gaudreau les plus sincères sympathies de la Caisse, à l'occasion du décès de M. Emile Gaudreau, qui fut directeur de la Caisse pendant nombre d'années.

D'offrir une grand'messe comme témoignage de sympathie.

VRAIE COPIE.

Gonzague Bélanger, sec.-gérant.

Les personnes maigres engraisent de 5, 10, 15 liv.
Recouvrez entrain, énergie, vigueur

Quelle transformation! Les os ne paraissent plus, les chairs s'affermissent, le visage s'arrondit, plus de cou émacié; disparu cet air de squelette ambulatoire. Des milliers de jeunes filles, hommes et femmes qui ne pouvaient engraisser sont fiers aujourd'hui de leur belle apparence. Ils attribuent ce résultat à Ostrex qui revivifie et renforce. Contient ingrédients, stimulants, fortifiants, fer, vitamine B₁, calcium pour enrichir le sang, améliorer l'appétit et la digestion et mieux faire profiter de la nourriture; fait gagner du poids. Ne craignez pas de trop engraisser. Cessez quand vous aurez rattrapé les 5, 10, 15 ou 20 livres nécessaires pour atteindre la normale. Coûte peu. Nouveau format d'essai seulement 60c. Essayez les fameux comprimés-toniques Ostrex pour recouvrer vigueur et poids. Toutes pharmacies.

Téléphone: 462
GERMAIN FORTIN
MÉDECIN-CHIRURGIEN
7, rue Ste-Julie, Montmagny.

SEMAINE ANTI-ALCOOLIQUE

PROGRAMME

Ouverture:

Emission radiophonique à l'Heure de Montmagny. Chant Lacordaire: Chœur des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc de Montmagny. M. Paul-E. Paris, prés. local annonce la Semaine Anti-Alcoolique de la Région No 18. Le Président Régional annonce le thème spécifique "Sauvons la famille par l'éducation anti-alcoolique".

Dimanche, 14 mai — St-Pierre

Forum à la Salle Paroissiale. Election des membres de l'Exécutif. Soirée récréative à 8 hres au même endroit. Conférence, initiation, sketch, chant et musique.

Mardi, 16 mai — La Durantaye

Soirée récréative à la salle paroissiale sous le distingué patronage de M. le Curé Georges Giguère, ptre.

Judi, 18 mai — St-Charles

Messe et Communion, sermon donné par l'abbé Louis Marois, aumônier Diocésain. Au collège St-Charles, 8 hres, soirée récréative, conférence par l'Aumônier Diocésain. M. l'abbé Georges Côté, aumônier régional donnera la conclusion de la soirée.

Vendredi, 19 mai — St-Vallier

A la salle paroissiale, veillée d'amateurs de chez nous Conférence par M. Rolland Lelièvre, v.-prés.-général. Le mot de la fin sera exprimé par l'ardent curé de St-Vallier, apôtre de l'abstinence.

Dimanche, 21 mai — Montmagny

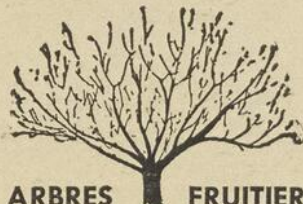
Messe et Communion à la chapelle de la J.O.C. à 8.30 hres. Sermon par le Rév. Père Martineau, s.e.v. J.O.C. Récitation du Rosaire à 1.15 hre. Consécration de la Région à la Sainte Vierge. Séance d'étude pour les dirigeants et dirigeantes, conseillers, conseillères, chefs d'équipe de la région. Le soir, à la Salle des Bûcherons clôture de la Semaine Anti-Alcoolique. Soirée récréative et musicale.

Comité Régional

Chronique judiciaire

(suite de la page 2)
violence du choc, le motocycliste est tué. Dans la voiture qui vient de subir elle-même de lourds dommages, les deux passagers prient le chauffeur d'arrêter. Mais l'autre ne les écoute pas et répond: "Pour moi, ce n'est pas grand-chose. On va filer. En tous cas, on en entendra parler". On en parle en effet aujourd'hui!

Compte-tenu de ce que l'accusé est père de famille, de sa belle attitude, au cours du procès, de ses remords, et étant donné sa culpabilité évidente, le juge le dispense d'un séjour en prison, mais lui inflige deux amendes, l'une de \$500, l'autre de \$300.



ARBRES FRUITIERS

Assortiment complet de variétés de Pommiers No 1 d'été, d'automne et d'hiver, aussi Gadelliers (rouges, noirs et blancs), Groseilliers, Vignes à raisin, Bleuets cultivés (myrtilles), Framboisiers et Fraisiers. Liste de Prix sur demande

28A Téléphone *LANCASTER 4191

W-H-PERRON & CIE
LIMITÉE
GRANETIERS & PÉPINIÉRISTES
935 BLVD ST LAURENT, MONTRÉAL

CARTES PROFESSIONNELLES

Boulangier, Fortier & Rondeau, C. A.

COMPTABLES AGRÉÉS — SYNDICS LICENCIÉS
Maurice BOULANGER, B.A., C.A., Syndic Licencié.
Guy FORTIER, B.A., L.S.C., C.A. — Réal RONDEAU, B.A., C.A.
Pau-R. THIVIERGE, C.A. — Antoine CHABOT, L.S.C., C.A.
Jacques-E. FORTIER, B.A., L.S.C., C.A. — Pierre FORTIER, B.A., L.S.C., C.A.

71, rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-4079

Téléphone: 72

Paré & Daveluy

AVOCATS
Rue St-Jean-Baptiste, MONTMAGNY
(Edifice Quebec Power)

Téléphone: 194

Jos. Marineau

B.A., L.L.L.
AVOCAT
31, rue du Dépôt, MONTMAGNY

Heures de bureau:
de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

Emmanuel Gobeil

O. D.
DOCTEUR EN OPTOMÉTRIE
Spécialités: Examen de la vue;
analyse visuelle; orthoptique.

Rue St-Jean-Baptiste, MONTMAGNY

Tél.: 2-1531 - 2-1532 Rés.: 7-1912

Geo. René Fournier

C. R.
AVOCAT

37, rue de la Couronne, QUEBEC

Bureau à MONTMAGNY le SAMEDI
3, rue de la Fabrique

Téléphone: 2-6039

Dr Paul Bigué

Ex-élève des hôpitaux de Montréal et New-York
Spécialité: Maladies des YEUX.
OREILLES, NEZ, GORGE.

449, 3ième Avenue, QUÉBEC

Fernand Sirois

COMPTABLE PUBLIC ENR.

76, rue Saint-Pierre, QUÉBEC.

Téléphone: 2-3818

Hon. ANTOINE RIVARD, c. r.

DÉPUTÉ DE MONTMAGNY

51, rue DESJARDINS,

QUÉBEC

POUR VOS ASSURANCES

FEU - VIE - AUTO - VOL - ACCIDENTS - MALADIE - RESPONSABILITÉ
Etc. - Etc. - Etc. — CONSULTEZ

PHILIPPE ROY

COURTIER D'ASSURANCE AGRÉÉ

78, rue SAINT-JEAN-BAPTISTE,

MONTMAGNY

Tél. Bureau: 92 — Tél. Rés.: 240

La Caisse Populaire de St-Thomas de Montmagny

Joseph Boulangier
Léopold Côté
Joseph Marineau
Damase Beaudoin
Ernest Ringuet

Consultez un de ces officiers:

Philippe Casault
Omer Gaudreau
Joseph Côté
Lauréat Boulangier
Louis Blanchet

Aurèle Marois
Fortunat-G. Fournier
J.-A. Veilleux
Odilon de la Durantaye

Gonzague Bélanger, sec.-gérant, 64, rue de la Gare

Téléphone: 73

HEBERT & BELANGER

NOTAIRES

64, rue DU DÉPÔT,

MONTMAGNY

ASSURANCES

- FEU
- VOL
- AUTO
- VIE
- ACCIDENTS
- MALADIE

COURTIER

Tél.: 205 — Rés.: 163

Paul-E. Taschereau

• RESPONSABILITÉ, Etc.
Rue du Dépôt, MONTMAGNY

Téléphone: 313

Odilon de la Durantaye

COMPTABLE PUBLIC, ENR.

11, St-Pierre, MONTMAGNY

Dans Montmagny et le District

Notes locales

Va-et-vient:

Mlles Jeanne et Marcelle Charbonneau, de Joliette, chez leur frère, M. Paul Charbonneau.

Mme A. Cartier, de Rimouski, est actuellement chez sa mère Mme Doyer.

Mlle Jacqueline Gauvin s'est rendue à Montréal dernièrement.

M. et Mme Eustache Ancil, de St-Jean Port-Joli ont rendu visite à leurs filles Jeannine et Colette.

M. A. Mathieu a rendu visite à M. Paul Charbonneau.

Mlle Lisette Jolicoeur, de Beauceville, était à Montmagny dernièrement.

M. et Mme Arthur Gaudreau se sont rendus à Shawinigan.

M. et Mme Wilfrid Proulx se sont rendus à Ste-Marie de Beauce.

Mme Lauréat Thibault, de Rivière-du-Loup, a rendu visite à sa fille Louise.

Mlle Murielle Lavallée, é.g.m., à Rimouski est actuellement chez sa mère Mme Fernand Lavallée.

M. Yvan Mercier était chez son père M. Paul Mercier récemment.

Naissances:

Le 2 mai fut baptisée Marie-Bernadette-Rolande, fille de M. et Mme Achille Brie (Bernadette Bernier). Parrain et marraine M. et Mme Napoléon Bernier.

Le 5 mai a été baptisée Marie-Lisette-Pauline, fille de Paul Boulet et de Jeannette Fontaine. Parrain et marraine M. et Mme J.-C. Boulet.

Berthier

Va-et-vient:

M. et Mme Xavier Bouffard, ainsi que M. et Mme Philippe Bouffard sont de retour à leur résidence à Berthier.

Mme Wellie Lynch et Mlle Huguette Lynch étaient de passage à Québec et Lévis dernièrement.

M. Philippe Casault, de Montmagny, était en visite à Berthier chez des parents et amis.

Étaient en visite chez Mme Xavier Bouffard, Mme Vve J.-A. Bouffard, M. et Mme Viateur Fortin, M. et Mme Patrice Boucher, M. Marcel et Mlle Madeleine Bouffard, de St-Rédempteur, M. Marcel et Mlle J. Morneau, de Charny.

Décès:

Le 4 mai est décédée Mme Eugène Gaumont, née Sara Blais, à l'âge de 71 ans. Elle laisse trois soeurs: Mmes Jos. Bouffard, Ed. Talbot et Ferdinand Blouin.

Le 7 mai fut baptisée Marie-Lorraine-Huguette, fille de Alfred Nicole et de Géraldine Morin. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Morin.

Le 7 mai a été baptisé Joseph-Marcel-Gaston, fils de Marius Bernier et de Marie-Ange Normand. Parrain et marraine M. et Mme Marcel Gagnon.

Le 7 mai fut baptisée Marie-France-Noëlla, fille de Léonard Boulet et de Philomène Bujold. Parrain, M. Henri Parent, représenté par M. Paul Fortin; marrai-

St-François

Départ pour l'Abitibi

La famille de M. Philippe Gagné est partie pour aller se fixer dans un centre de colonisation, à Ste-Geztrude de Villemontel. Nous souhaitons bon courage et succès à ces braves gens.

Pèlerins

M. et Mme Alphonse Montminy sont de retour de leur pèlerinage à Rome, où ils ont représenté notre paroisse. Ces privilégiés ont été charmés par la magnificence des endroits visités et des spectacles qui font rêver au ciel.

Malades

Mme Richard Morin est à l'hôpital ou elle a subi une opération.

Mme Auguste Morin se remet doucement de l'accident qui l'a immobilisée trois mois à la suite d'une chute sur la glace.

Décès

M. Gaudias Jolivette, époux de dame Eva Boutin est décédé après une brève maladie. Nos sympathies à la famille éprouvée.

ne Mlle Marie-France Boulet.

Le 8 mai a été baptisé Joseph-Alphonse-Paul-André, fils de M. et Mme Jules Guimont (Jeanne d'Arc Rousseau). Parrain: M. Alphonse Rousseau; marraine, Mlle Jeannine Rousseau.

Le 9 mai fut baptisée Josette-Ghislaine-Andrée, fille de Hector Lepage. Parrain et marraine: M. Hector et Mlle Monique Lepage, frère et soeur de l'enfant.

Notre concours "Avez-vous lu?"

Nous informons nos lecteurs que la phrase concours de notre numéro de la semaine dernière, qui se lisait "La lettre à ma cousine", se trouvait en page deux. Parmi les nombreuses réponses qui nous sont parvenues, le sort a favorisé Mme Pierre-E. Lepage, St-Pierre, Montmagny.

Nous prions nos lecteurs de

prendre note que notre concours "Avez-vous lu" prendra fin cette semaine et nous les invitons à nous écrire nombreux pour cette dernière fois. Dans un très proche avenir, notre journal inaugurera une nouvelle forme de concours, très attrayante, et qui connaîtra, nous en sommes convaincus, un aussi grand succès que la précédente.

Surveillez bien ces colonnes pour notre prochain concours.

LA DIRECTION

Avez-vous lu ?

Notre concours "Avez-vous lu?"

Cette phrase se trouve quelque part ailleurs dans votre journal. Dites-nous dans quelle page?

Adressez votre réponse à "Le Peuple", rue du Dépôt, Montmagny, avant vendredi le 19 mai.

Prix en argent

Une lettre sera tirée au hasard parmi les réponses reçues et le gagnant recevra la somme de \$2.00.

Prix doublé

Si le gagnant a joint à sa réponse la bande d'adresse de son journal, prouvant qu'il est abonné, le prix sera porté à \$4.00.

Écoutez C. H. G. B., chaque dimanche à 11.30 a.m., pour d'autres renseignements.

Spéciaux - PAUL ARTHUR MORIN - Spéciaux

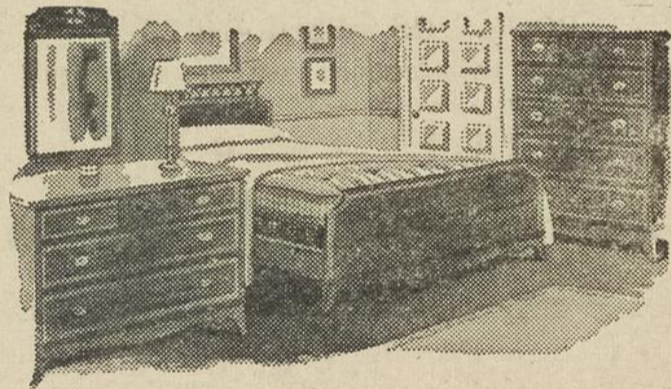
(Ancien Magasin Bélanger)

MEUBLES - POÊLES - RADIOS
LESSIVEUSES
RÉFRIGÉRATEURS, ETC., ETC.

Rue Saint-Jean-Baptiste

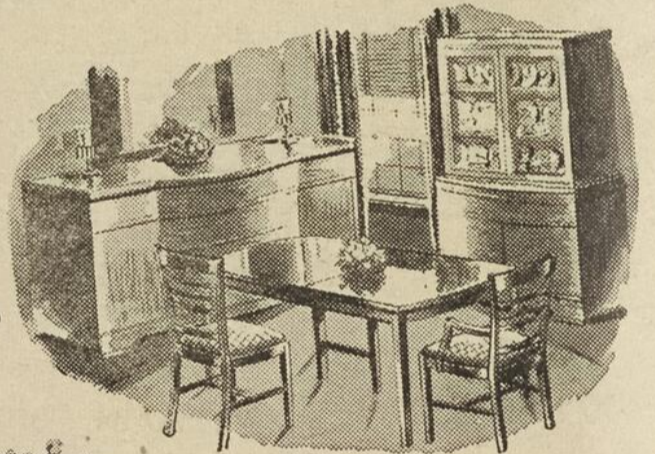
MONTMAGNY

Tél.: 385



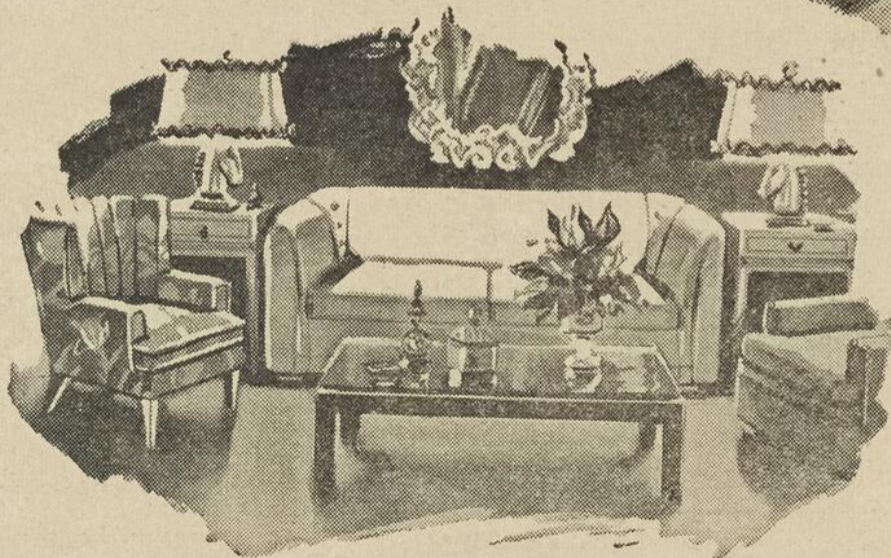
MOBILIERS DE CHAMBRE À COUCHER

Prix régulier	Prix réduit
\$248.75	\$199.00
293.50	220.50
131.25	125.00
219.50	175.50
277.50	222.00
333.75	210.00
223.75	179.50
284.00	219.00
272.75	218.00
235.00	185.00



MOBILIERS DE SALLE À DÎNER

Prix régulier	Prix réduit
\$350.00	\$279.00
195.00	139.00
109.50	87.50



MOBILIERS CHESTERFIELD

\$245.00 pour \$179.50 — \$222.00 pour \$149.50

La Farine Robin Hood

Moulue de Blé Lavé

